

Numéro 2 - Novembre 2020

LECTURES EN TRANSITIONS

Se relever après l'horreur

La barbarie et la terreur nous ont frappés de plein fouet. La France est quelque part en lambeaux. Les coups de boutoir du repli sur soi, de la xénophobie et des communautarismes ont fait vaciller la Concorde Républicaine à l'occasion de l'attaque terroriste qui a conduit à la décapitation d'un professeur d'histoire-géographie et d'EMC à Conflans-Sainte-Honorine. Nous adressons nos condoléances à sa famille, aux enseignants et aux élèves du collège du Bois d'Aulne.

Xénophobes et islamistes se repaissent de la peur

Hormis le temps de l'hommage de la Nation à la Sorbonne, le moment consacré au deuil a été confisqué par les commentaires et les polémiques, comme si la société s'était instantanément muée en plateau d'un talk-show de CNews. Le recueillement à la mémoire du défunt, la compassion pour sa famille, la solidarité avec ses collègues et ses élèves ont été confisqués à des fins bien peu honorables.

Dès la médiatisation du drame, la manipulation de l'émotion a pris le pas sur l'introspection individuelle et collective, sur le temps de la réflexion dépassionnée et du dialogue apaisé entre démocrates.

C'est l'inéluctable loi du buzz. Taper un tweet ou éructer une punchline à l'antenne remplace la pensée construite. Triste époque où l(a dés)information continue est reine, faute de permettre à chacun l'accès à une suffisante éducation aux médias.

Les récents événements ont démontrés d'une part comment les réseaux sociaux peuvent participer à déformer les faits et d'autre part le caractère inopérant de la loi Avia.

Cette défaite morale et cette faute politique fondent hélas une victoire certaine du terrorisme islamiste sur la Démocratie d'une part, des séparatismes et des communautarismes sur le Contrat Social d'autre part.

Quelques heures à peine après l'assassinat de Samuel Paty, nous subissons déjà une cacophonie des plus sordides : entre les amalgames mêlant Islam et islamisme visant à faire de tous les musulmans des boucs émissaires, les discours liberticides sous couvert de garantir la sécurité de tous, la victimisation de séparatistes religieux, les interprétations hasardeuses de la Laïcité de toute part et le racisme ordinaire du ministre de l'intérieur, le concert des Cassandre était des plus insupportables...

« *Ca m'a toujours choqué de rentrer dans un hypermarché et de voir qu'il y avait, en arrivant, un rayon de telle cuisine communautaire et de telle autre à côté* » a déclaré le locataire de Beauvau, Gérald Darmanin.

Ce qui m'a toujours choqué, ce qui me choque aujourd'hui, c'est d'entendre celui dont la fonction gouvernementale destine à être le garant du vivre-ensemble participer à la course à l'échalote que se livrent la droite extrême et l'extrême-droite. Mais après tout, c'est un élève de Nicolas "Kärcher" Sarkozy...

Répondons ensemble : Pensons ! Emancipons ! Fraternisons !

La principale leçon que nous pouvons tirer de la situation réside dans la nécessité impérieuse de redonner, sans délai ni réserve, la priorité politique et budgétaire à l'Education.



Il s'agit aussi d'émanciper plus que jamais les jeunes citoyens en devenir et de nous nourrir des fondements de la loi de séparation des églises et de l'Etat que beaucoup pensent connaître mais qu'en réalité peu maîtrisent.

Nous, citoyennes et citoyens, relèverons la tête plus forts, pour peu que nous fassions ensemble nôtres les mots justes de Philippe Meirieu, pédagogue militant, auteur du récent « Ce que l'Ecole peut encore pour la Démocratie » (Autrement, 2020) et président des CEMEA : « *Nous ne lâcherons rien sur les valeurs qui nous font vivre : la liberté de "penser par soi-même", l'égalité de tous les humains et la fraternité contagieuse que nous nous employons - et nous emploierons plus que jamais - à faire vivre à nos enfants pour qu'ils construisent un monde où l'on n'ait plus à pleurer l'assassinat d'un éducateur* ».

Depuis cet été, la rédaction de *Lectures En Transitions* avait fait le choix de publier dans ce numéro un dossier sur l'écologie politique et la gauche face à la Laïcité, tant il nous paraissait important de retrouver un positionnement et une parole équilibrés sur ce principe et sur les valeurs qui y sont rattachées, loin des errements des Indigènes de la République et du Printemps Républicain.

Karim Aou,
Rédacteur en chef

Sommaire

La Caussenarde, pour regarder de près les lunettes de la brebis	4
Donner une personnalité juridique au Rhône	6
Les écolos et la gauche face à la Laïcité	9
Le mauvais combat des Antivax	17
Pas d'accord secret sur les vaccins anti-Covid !.....	19
La voiture en question(s)	21
SOS Méditerranée : 5 ans de combat !	24
Football : de l'argent-roi au sport solidaire	28
Lyon-Turin : Changeons de voie	34
Ecologie et équilibre alimentaire : une inégalité de plus ?	36
Une revue différente pour nourrir l'espoir de couleurs	40
18 mois pour construire demain : Et si c'était possible ?	41

Remerciements

Cette revue, c'est la vôtre !

Le numéro 1 de Lectures En Transitions (septembre 2020) a été téléchargé plusieurs milliers de fois. C'est pour nous le signe d'un succès inespéré pour un lancement. Les contenus semblent vous avoir plu au regard des nombreux retours bienveillants et constructifs dont vous nous avez gratifiés. Toutes vos précieuses remarques nous permettent d'améliorer la formule et nous invitent à poursuivre avec exigence et détermination. Nous espérons réussir le rendez-vous que nous vous donnons tous les deux mois. Dès le prochain numéro, un courrier des lecteurs sera publié ; à vos plumes !

Nous saluons l'arrivée de nouveaux contributeurs à l'occasion de ce numéro 2 : l'écologue iséroise Isabelle Couradin, l'infirmière cébazaire Corinne Achériaux et le cadre de santé bourcain Alexandre Pothain ainsi que l'enseignant lyonnais Pierre Mourier.

En tant que rédacteur en chef, je veux aussi remercier fraternellement les piliers Etienne Handy et Pierre-Marie Chevreux pour leur implication de la première heure et exprimer ma profonde gratitude à Jules Bomare, rédacteur en chef adjoint, pour son travail de fourmi sur la maquette.

Enfin, cette revue est la vôtre, elle est pensée comme un commun. Son accès est en téléchargement gratuit, ses articles sont libres de droits. Vous pouvez contribuer à sa diffusion autour de vous, relayer les articles et aussi prêter votre plume le temps d'une réaction, d'un article, d'une tribune, d'un entretien ou d'un dossier. Pas de syndrome de l'imposteur, nous sommes ici toutes et tous amateurs !

Pour recevoir la revue ou y contribuer

Envoyez nous un mail à l'adresse : lecturesentransitions@ecomail.fr

Ou inscrivez-vous sur le formulaire en lien :

<https://framaforms.org/contact-et-inscriptions-a-lectures-en-transitions-1598364217>



On vous recommande :

La Caussenarde, pour regarder de près les lunettes de la brebis

Recyclage, réparation voire transformation, la transition écologique nous a fait (re)découvrir l'importance des matières premières dans notre système de production. Fondée en 1998, l'association Caussenarde est partie d'un constat simple : la laine de mouton, qui était auparavant une denrée commercialisée, est devenue un déchet et un coût pour les éleveurs. Face à cette situation des éleveur.euses, des tricoteur.euses, des fleur.euses, des artistes et des amateur.rices de mouton et de laine du Lot se sont rassemblé.es afin de donner un nouvel élan à la filière laine sur le territoire des Causses du Quercy, dans le Nord de l'Occitanie.

La laine, une filière historique

L'usage de la laine remonte à l'époque romaine avec de multiples emplois, et notamment – sur le territoire des Causses –. Elle était utilisée pour confectionner des matelas et des couvertures. Ce marché, florissant au XVIIIème et XIXème siècle, a souffert de l'arrivée des matières synthétiques dans les années 1960. Le cours de la laine s'est effondré et est passé de 12 francs (1,82€) le kilo en 1980 à 0,40€ le kilo en 2010. Cette baisse des prix a complètement modifié le travail des éleveur.euses pour lesquels la laine n'est plus devenu un élément essentiel



Source : Association La Caussenarde

dans l'élevage des brebis. La tonte des brebis est donc passée du statut d'activité commerciale générant des revenus à celui de coût pour l'éleveur.euses.

Tirant son nom de la brebis typique des Causses du Quercy, l'association Caussenarde s'est donc donnée un double objectif : réactiver la filière laine du territoire et transmettre les différents savoir-faire autour de la laine et de la brebis. Des tricoteur.euses et des fleur.euses ont donc été formé.es, la laverie de Sallecourbatier a été mise à contribution et des expert.es lainiers ont été appelé.es. La laine des brebis Caussenardes a donc retrouvée de sa valeur mais encore trop peu pour rémunérer les éleveurs. En parallèle des membres de l'association ont mis sur pieds des opérations de

sensibilisation de la population aux atouts de la laine de brebis et à son importance pour le territoire du Lot. Au centre des ces activités de sensibilisation, on trouve une figure centrale de l'association : la brebis Caussenarde. Typique des Causses du Quercy et appréciée des photographes pour ses lunettes noires, cette brebis est une des dernières races rustiques existantes. Elle s'est adaptée aux Causses en réajustant son alimentation et en développant une résistance naturelle à la piroplasmose, parasite mortel de la région.

S'adapter à l'économie actuelle

Avec plus de 20 ans, d'existence l'association Caussenarde compte aujourd'hui 5 éleveurs qui produisent plus d'une tonne de laine par an. Poursuivant ses objectifs initiaux, les membres de l'association ont dû s'adapter aux mutations de l'économie. Ils sont maintenant adhérents du réseau « ATELIER, laine d'Europe » qui regroupe les différents acteurs de la filière laine européenne et qui valorise la traçabilité de la laine en essayant de structurer la filière.

L'association fait également face aux différentes spéculations sur le cours de la laine au niveau mondial. De 2016 à 2017, le prix de la laine a été divisé par 4,

passant de 0,80€ à 0,20€ le kilo. En effet, le marché de la laine est essentiellement contrôlé par deux pays de l'hémisphère Sud, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, qui ont pour atout de produire de la laine de Mérinos, bien plus douce et homogène que les laines européennes. Dans les années 1970, cette laine de Mérinos a bénéficié d'un pont d'or vers l'Europe avec de nombreuses détaxations, mettant à mal la filière européenne. Le secteur a également subi de plein fouet la politique chinoise qui achetait massivement de la laine jusqu'en 2016 mais qui a brutalement stoppé ses importations. Les membres de l'association estiment qu'aujourd'hui un éleveur devrait percevoir environ 2,50€ par kilo de laine tondue et trié pour pouvoir rentrer dans ses frais.

Un retour au local, source d'espoir ?

Les différents mouvements de rejet de la globalisation contrebalancent, un peu, cette situation économique fragile. Les

phénomènes de retour au local permettent aux acteurs de la filière laine de commencer à sentir un frémissement dans leurs ventes. Ce mouvement vaut aussi bien pour la laine que pour la viande produite. La résurgence des circuits-cours et l'importance accordée par les consommateurs au lien avec les producteurs encouragent l'association Causse narde à

poursuivre dans cette voie. Cependant, les membres de l'association se méfient des tentatives de prédation du marché qui émergent.

En tant que consommateurs, nous pouvons donc dès à présent commencer à nous tourner vers des produits lainiers en veillant à leur traçabilité et à leur origine, française ou issue du réseau ATELIER. Plus généralement et hors du territoire des Causses, de nombreuses associations de promotion de la laine émergent en France et en Europe. Nous pouvons donc les soutenir en interpellant nos élus sur le développement de cette filière et en contribuant, à notre échelle, à sa réactivation en achetant des produits lainiers. On peut retrouver ces derniers lors des foires de promotion de la laine notamment les « Journées Nationales de la Laine » qui ont lieu, tous les ans, en octobre, à Felletin, dans la Creuse.

Une matière à promouvoir

Matière historique et emblématique des territoires ruraux français, la laine combine de nombreux atouts. Il s'agit d'abord d'un produit entièrement recyclable, la brebis aillant besoin d'être tondue, la réutilisation de la laine n'a aucun coût pour la planète. Ses emplois sont divers mais les qualités isolantes et respirantes de la laine en font la matière idéale pour les literies qui, dans cette matière, ont une durée de vie bien plus importante que les literies synthétiques. Pour finir la laine est également un produit sain qui absorbe les polluants ménagers.

Afin de promouvoir toutes ces qualités et l'histoire de cette filière, l'association Causse narde a édité, en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, l'ouvrage « La brebis des Causses du Lot, sa laine, son usage au fil du temps » (édition Edicausse, 15€). Toujours en collaboration avec le PNR, Causse narde organise régulièrement des veillées, des démonstrations ou des stages autour de la laine. L'association promeut également l'artisanat en encourageant la reprise de petite structure de matelassiers ou l'installation d'artiste utilisant de la laine.



Informations pratiques

La liste des membres et des éleveurs du réseau ATELIER est disponible à cette adresse : www.atelierlainesdeurope.eu/membres.htm

Pour contacter l'association La Causse narde : lacaussenarde.org

Jules Bomare

Entretien avec Valérie Cabanes

Donner une personnalité juridique au Rhône



Source : Karim Aou

Isabelle Couradin, écologue, a interrogé Valérie Cabanes, juriste et essayiste spécialiste de l'écocide, pour Lectures En Transitions, au sujet d'un combat juridique d'envergure.

Bonjour Valérie Cabanes, j'avais eu le plaisir de vous interviewer au mois de juin dernier au sujet de l'écocide et des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat. Je rappelle ici que vous êtes juriste internationaliste et que vous défendez les Droits de la Nature tant au niveau national, qu'europpéen ou mondial.

Aujourd'hui, je reviens vers vous concernant l'initiative de l'Association Suisse Id-Eau à Lausanne, nommée « L'Appel du Rhône », que vous soutenez et que vous partagez sur les réseaux sociaux, afin de pouvoir donner une personnalité juridique au fleuve Rhône, pour mieux le protéger et le valoriser.

Avant de vous interroger plus particulièrement sur le sujet, je souhaiterais savoir si vous êtes satisfaite aujourd'hui des suites qui sont données (ou pas !) aux travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat, auxquels vous avez participé, et des préconisations qui ont été présentées à l'Elysée devant le Président de la République ?

Valérie Cabanes : Non, je ne suis pas satisfaite de la réponse du gouvernement. Mais ce sont surtout les citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat qui sont mécontents de voir que les préconisations issues de leurs travaux ne sont pas prises en compte et qu'ils s'entendent même dire « On n'est pas des Amish ! » par le Président de la République, concernant le déploiement de la 5G, par exemple, alors qu'ils avaient demandé un moratoire.

Concernant le crime d'Ecocide, le positionnement d'Emmanuel Macron était de dire qu'il fallait le reconnaître au niveau international et non pas au niveau national ! Une façon de



Source : Wikipedia creative commons

botter en touche ! Il leur a aussi été opposé un argument d'imprécision sur le texte de loi qu'ils avaient remis, inspiré de nos travaux, alors que c'est à la demande du Comité Légistique (composé de conseillers d'Etat et du Conseil Economique, Social et Environnemental) qu'ils eurent à le synthétiser. Un peu stratégique tout ça, on dirait...

Vous vous êtes rendue dernièrement avec une délégation française de personnalités diverses auprès du Pape François à Rome ; est-ce parce que vous n'accordez plus votre confiance aux politiques ? Pensez-vous que le Pape François soit plus à l'écoute des problématiques écologiques que notre président et son gouvernement ? Que peut-il faire à son niveau ?

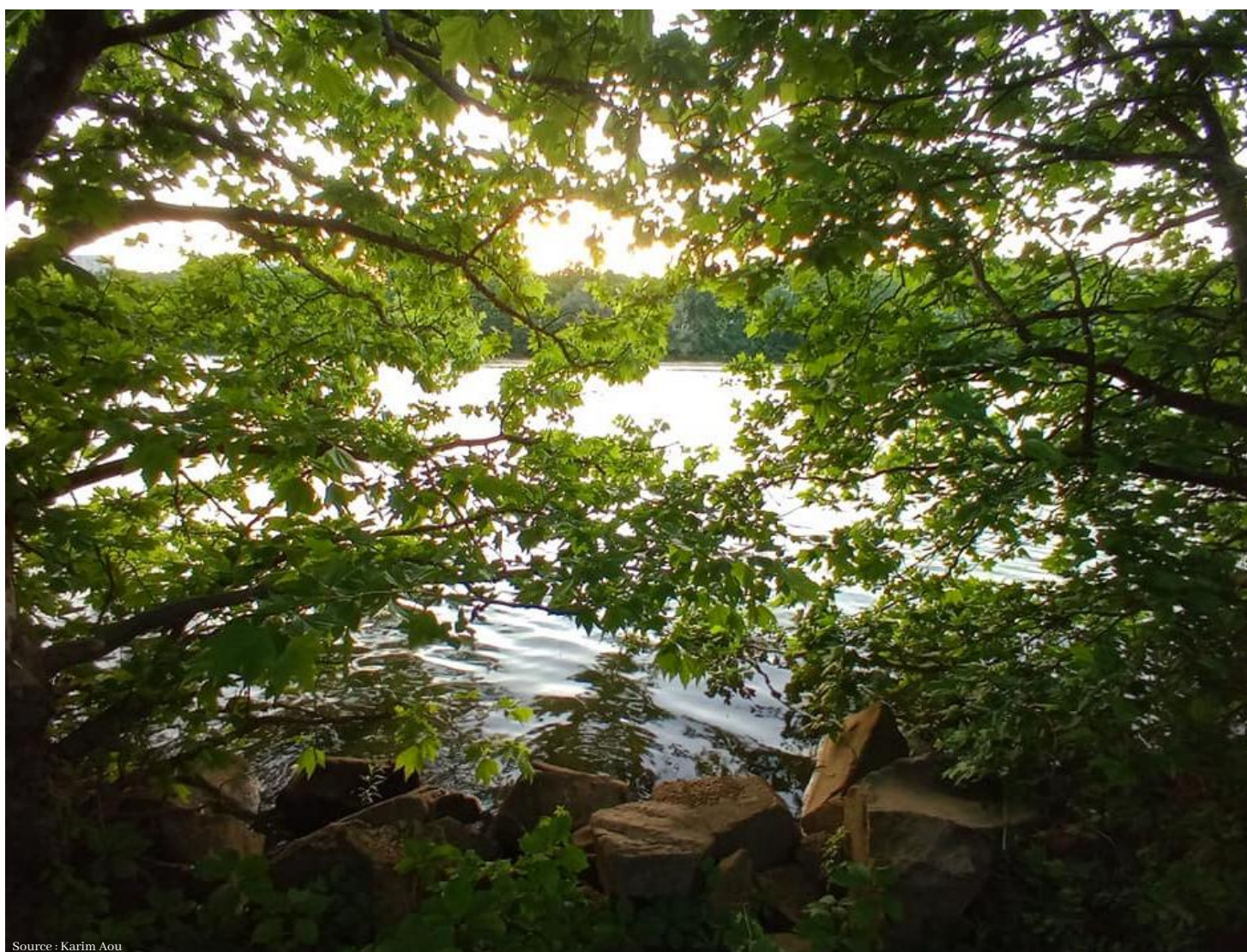
VC : Suite aux travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat et aux réponses assez peu volontaristes de notre chef de

l'Etat, j'ai voulu saisir l'opportunité qui m'était offerte d'aller voir le Pape François à Rome afin de chercher un appui diplomatique pour pouvoir faire pression sur les Etats concernant la reconnaissance du crime d'écocide par la Cour Pénale Internationale. J'ai rencontré un Souverain Pontife très à l'écoute de cette thématique, d'autant plus qu'il l'avait lui-même évoquée lors du 20ème Congrès International du Droit Pénal en novembre 2019. Disant devant tous les juristes présents alors que « toute action capable de produire un désastre écologique ou de détruire un écosystème » devait être reconnue comme criminelle dont la gravité est à la hauteur de celle des « crimes contre l'humanité » et que la communauté internationale devait reconnaître le crime d'écocide. Cela faisait suite à son Encyclique de 2015 « Laudato Si » sur l'écologie intégrale qu'il a publié juste avant la COP 21. Je pense qu'il peut faire avancer

cette juste cause de l'écocide.

Pourquoi avoir choisi le Fleuve Rhône ? On sait qu'il est soumis à de multiples pollutions et impacts (pesticides, métaux lourds, effluents chimiques, eaux de refroidissement, ...). Est-ce que le fait qu'il soit reconnu juridiquement fera qu'il sera davantage protégé et si oui, comment ?

VC : Il ne s'agit pas d'un choix ! Plusieurs initiatives territoriales similaires, qu'elles soient citoyennes ou politiques, sont lancées en France depuis plus d'un an ou sont à l'étude: Le Parlement de Loire, Le projet de Pacte des Droits de la Nature en Corse, La démarche de la Ville de Paris pour reconnaître la personnalité juridique de la Seine suite aux déversements de Lafarge, ou celle d'élus pour la rivière Drôme, des collectifs se sont constitués pour le fleuve de l'Escaut et l'Etang de Berre, des réflexions sont en cours au sein de Eaux et Rivières de Bretagne,



Source : Karim Aou

de la FNE Isère, du Label Rivières Sauvages et bien d'autres ! ...

La démarche concernant le Fleuve Rhône a la particularité d'être transfrontalière, puisqu'elle concerne plusieurs pays.

C'est l'association « Id-Eau » basée à Lausanne en Suisse qui en a eu l'idée suite à la lecture de mes ouvrages* et cette opération est plus avancée car son lancement a été officialisé le 18 septembre !

C'est actuellement l'initiative la plus aboutie ainsi que celle du Parlement de Loire qui a commencé il y a un an.

Son objectif est en effet de donner une personnalité juridique au fleuve Rhône et de pouvoir ainsi défendre son rôle écosystémique en justice face à des projets industriels ou des pollutions diverses qui menaceraient sa vitalité. Ses intérêts seraient défendus par représentation comme pour un mineur.

Y a-t-il eu des précédents juridiques ailleurs dans le monde (rivières, fleuves, forêts, ...) et comment cela s'est-il passé ensuite ? A-t-on suffisamment de recul pour pouvoir en tirer des conclusions pertinentes ?

VC : Oui, bien sûr et sur tous les continents sauf en Europe ! En Amérique du sud (Equateur, Bolivie, Mexique, Colombie...), aux USA, en Afrique (Ouganda), en Asie (Inde, Bangladesh) et dans le Pacifique (Nouvelle Zélande), les Droits de la Nature entrent dans le corpus juridique. En 2011, en Equateur, premier pays à avoir reconnu les droits de la Nature dans sa constitution, un projet de route a pu être arrêté face aux droits d'une rivière à exister, se régénérer et évoluer librement. Depuis des éléments de la nature ont pu gagner en justice une vingtaine de fois face à des intérêts économiques. Cela n'est pas simple quand il s'agit de grands écosystèmes comme l'Amazonie,

qui est à cheval sur 7 pays et qui mériterait, comme pour le Rhône, une protection transfrontalière. En Colombie par exemple les juges de la Cour Suprême ont reconnu l'Amazonie sujet de droit et imposent à l'Etat des mesures pour freiner la déforestation, alors qu'au Brésil, avec Jair Bolsonaro au pouvoir, rien ne peut être fait contre la déforestation si ce n'est de prendre notre part de responsabilité en ne signant pas l'accord du Mercosur et en tant que citoyens en refusant l'achat des produits issus de la déforestation !

Est-ce que la totalité du Fleuve Rhône serait concernée, depuis sa source jusqu'au delta en Camargue et son embouchure en Méditerranée ?

VC : Oui, c'est la totalité du fleuve Rhône dans son parcours transfrontalier qui est concernée par la démarche de l'association Id-Eau « L'Appel du Rhône ». C'est un challenge car cela demanderait d'harmoniser les lois suisse et française le concernant et de le reconnaître comme une entité vivante, un tout indivisible.

Cette reconnaissance juridique du Fleuve Rhône constituerait un précédent en France et en Europe. Pensez-vous que cela ouvrirait ensuite la voie pour d'autres protections de ce type afin de protéger contre la destruction nos écosystèmes et la biodiversité qu'ils abritent ?

VC : Tout à fait ! C'est l'objet d'ailleurs, la protection des fleuves, mais également des rivières, des étangs, des forêts, des glaciers, des écosystèmes marins et de tous les espaces naturels sensibles. Ils doivent être protégés pour leur valeur intrinsèque, au nom du rôle qu'ils ont à jouer pour maintenir la Vie. Il s'agit aussi de protéger de ce fait leurs habitants qu'ils soient poissons, oiseaux, animaux sauvages ou humains,

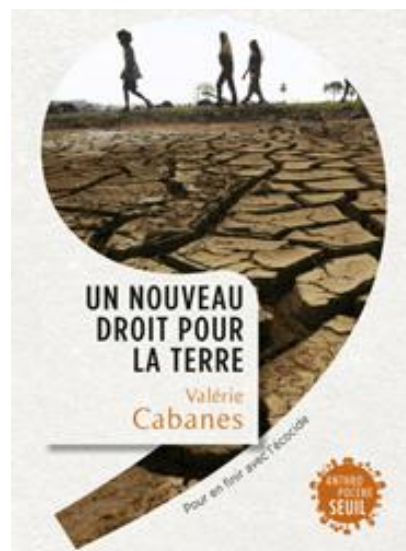
en reconnaissant les liens d'interdépendance qui les lient. L'objectif est donc bien d'anticiper et de prévenir les catastrophes en stoppant les pollueurs plutôt que d'attendre que la catastrophe soit arrivée pour en juger les auteurs.

Merci Valérie Cabanes de m'avoir accordée cette seconde interview. Je vais suivre avec grand intérêt cette démarche de reconnaissance juridique du Rhône, et ce d'autant plus que j'habite en région AURA !

Lien et livres

Lien vers l'Appel du Rhône : <https://www.appeldurhone.org/je-signe>

*



Un nouveau Droit pour la Terre (Seuil, 2016)

Valérie Cabanes

Homo Natura

En harmonie avec le vivant



Homo Natura (Buchet/Chastel, 2017)

Les écolos et la gauche face à la Laïcité

Revenir aux fondamentaux et rassembler autour de la République. Ce que nous n'aurions jamais dû arrêter de faire !



Source : Gyrostat - Wikimedia - Creative Commons

notamment dans sa dimension policière et l'acmé médiatique fut la retransmission de « L'Emission Politique » de janvier 2017 quand il parle à une femme voilée, c'est vrai, engagée dans une association conservatrice musulmane, et qu'il ne pensait pas qu'être seins nus ou tête voilée, c'est la même chose et que « ce n'est pas sa conception de la liberté » alors que dans une allocution publique en avril 2016 : « Ce que représente le voile pour les femmes, non, ce n'est pas un phénomène de mode, non ce n'est pas une couleur qu'on porte, c'est

Genèse de la rupture laïque parmi la Gauche/L'Ecologie

Cela fait plusieurs années que la laïcité a été détournée par l'extrême-droite et la droite hyper conservatrice catholique, alors que traditionnellement la laïcité, plus précisément la séparation des Eglises et de l'Etat représente pour ces droites, une limitation de l'influence de l'Eglise catholique dans la société, ce à quoi ils s'opposent. Il suffit de voir qui a soutenu la Manif pour tous en 2013.

Ce détournement tire ses racines de l'après 11 Septembre 2001, il vise à montrer que seul l'islam serait une religion théocratique et violente, et pas les autres et résumant la laïcité à une société d'apparence majoritaire chrétienne, parce que selon les partisans de cette idée-là, « la religion chrétienne serait la seule religion neutre », pourtant c'est oublier les nombreux

conflits entre les partisans d'un Etat laïque en France ou ailleurs dans le monde et les partisans de la théocratie chrétienne ou en tout cas d'un contrôle social fort de l'Eglise. Ce détournement, cependant, a contaminé la gauche et l'écologie et notamment à l'origine, une partie de l'aile droite du Parti Socialiste et Manuel Valls alors qu'il était Premier-Ministre (depuis mars 2014), quand il a parlé d'une théorie des « deux gauches irréconciliables », alors certes il a opposé une « gauche » libérale économique et une gauche plus étatique mais la triangulation de Manuel Valls avait le mérite d'être totale. Quand Martine Aubry disait « Si, on maintient les 35h » en 2011, Manuel Valls voulait les supprimer, quand on parlait de la référence de la gauche et de l'écologie, si la majorité pensait à Jean Jaurès, lui pensait à Georges Clemenceau, plus radical que socialiste marxisant (même si Clemenceau était dans le contexte de l'époque clairement à gauche)

un asservissement de la femme» puis dans un discours d'août 2016 « Marianne, le symbole de la République, elle a le sein nu parce qu'elle nourrit le Peuple, elle n'est pas voilée parce qu'elle est libre, c'est ça la République ! ». Il avait soutenu les maires pendant l'été 2016 qui avaient émis un arrêté sur l'interdiction du burkini sur les plages alors que c'est un espace public non soumis à un code vestimentaire outre la nudité totale qui y est interdite avec cette phrase dans *La Provence* en août 2016 : « C'est une vision archaïque de la femme dans l'espace public ».

Arrêtons-nous d'abord là-dessus. On a parfaitement le droit de ne pas vouloir le conservatisme et sa victoire dans la société française, en règle générale, même si on trouve le Patriarcat dans tous les camps, il y a une tradition puissante et solide du féminisme à gauche et dans l'écologie, car le Patriarcat est perçu comme la forme viriliste de la Bourgeoisie qui asservit les femmes comme

elle asservit en général les classes populaires et moyennes, afin de l'astreindre à un rôle social : enfanter, ne pas revendiquer des salaires trop hauts, pour que le système bourgeois continue à tourner et donc ce n'est pas pour rien qu'en 1879, le responsable socialiste allemand du SPD écrit *La Femme et le socialisme*, où il en appelle à son émancipation et son traitement égal dans et par le Travail ou bien encore que le Parti Communiste de l'Union Soviétique a toujours insisté sur le fait « qu'une société communiste comprend nécessairement un traitement d'égalité entre femmes et hommes ». Même si dans la réalité, les choses sont plus complexes, il y a eu à gauche une prise de conscience et en 1973 est créée effectivement à la conférence fédérale de Ludwigshafen, la Commission du SPD pour les Femmes (Arbeitsgemeinschaft Sozialdemokratischer Frauen-ASF). Donc, cela peut s'entendre que le but de la société socialiste, communiste, écosocialiste... c'est au même titre d'abolir les classes, on abolit le Patriarcat et toute forme de domination et de signe ramenant à la condition féminine. Or le voile, il est vrai s'inscrit dans une vieille tradition moyen-orientale et le Code d'Hammourabi à Babylone, où les femmes non prostituées doivent porter le voile, pour ne pas être confondues avec celles-ci. Le Voile de Marie, dans les représentations chrétiennes médiévales byzantines ou d'Occident magnifient même cet accessoire en le peignant en bleu (couleur rarissime et hors de prix au Moyen-Age, signifiant le choix divin d'en faire pour les chrétiens, la *Theotokos*, la « Mère de Dieu »), en le nommant *pallium* ou en grec *μανδύας* (mandyas), correspondant à un manteau-voile, ce qui est à peu de choses près l'*abaya* arabe. Ceci reprend cette tradition euro-méditerranéenne d'avoir des femmes aux cheveux rangés, ordonnés, coiffés et couverts. Le



Crédit : Wikimedia Commons

fichu paysan que l'on trouve aussi bien en Europe de l'Est, centrale et occidentale est conforme à cette pression sociale sur la femme.

Seulement dans une démocratie moderne aujourd'hui, peut-on continuer à penser que les femmes conservatrices sont simplement le jouet des hommes ou sont-elles convaincues, sincèrement et profondément d'un point de vue idéologique, du conservatisme religieux et/ou traditionnel au sujet de la place de la femme dans la société et de son accoutrement ? C'est là que cela devient compliqué, car une gauche et une écologie démocratiques laïques ne peuvent pas forcer par la Loi, d'obliger les femmes à abjurer le conservatisme. Tout est histoire de persuasion sur le temps, de bataille culturelle et de démonstration que son modèle est plus idoine pour une société et une démocratie modernes.

Les « Gauches irréconciliables », qu'és aco ?

Manuel Valls dans un discours public lors du meeting organisé par Carlos Da Silva, alors proche du Premier-Ministre, dit « Rassemblement républicain » à Corbeil-Essonnes le 16 février

2016, pour le lancer dans la future primaire citoyenne (dont on ne savait pas encore les contours, ni qui y participerait) déclare :

« Le problème n'est pas d'organiser une Primaire, qui irait de Mélenchon à Macron. Non, ce n'est pas cela le sujet. Il n'est pas là. Parfois, il y a des positions irréconciliables à gauche et il faut l'assumer ! Moi, je ne peux pas gouverner, avec ceux qui considèrent que François Hollande, c'est pire que Nicolas Sarkozy ou que Manuel Valls, c'est pire que Jean-Marie Le Pen ! Je ne peux pas gouverner avec ceux qui font des meetings, des rassemblements avec Tariq Ramadan, c'est-à-dire aux antipodes de ce que nous sommes ! Donc, ce débat, nous le devons aussi, l'assumer à gauche. Tout ne se confond pas ! »

Décryptons, ce qui a servi clairement de base à Manuel Valls pour séduire une frange conséquente du centre-droit, de la gauche et l'écologie aile droite passablement droitisées car converties peu ou prou au néolibéralisme et à l'obligation de la mondialisation totale et du libre-échange et parler à l'âme profondément laïque de la gauche/l'écologie françaises. Cela s'inscrit dans la stratégie de la triangulation totale de Manuel



Crédit : Wikimedia Commons

Valls, que n'a pas osé dévoiler complètement à François Hollande (même s'il était dans le même état d'esprit à peu près). Le modèle était devenu la droite, puisque c'est le modèle bourgeois qui était devenu l'Horizon unique après la Chute du Mur de Berlin et de l'URSS (et même la conversion à l'économie de marché de la Chine communiste depuis 1979), du point de vue de la sécurité et des migrants, il fallait calquer sur la majorité de ce que pensent les Français : méfiance, fermeture des frontières et attitude stricte et sans ménagement (*d'où le refus de l'accueil de de 200 ou 300.000 migrants-la France n'a même pas accueilli 50.000 migrants-, comme l'aurait dû le faire la France en 2015, lors de la crise migratoire syro-irako-afghane et comme l'a fait l'Allemagne d'Angela Merkel dans des proportions plus importantes : 1 million de réfugiés accueillis ; réfugiés qui n'avaient pas tous d'ailleurs, vocation à rester durablement sur le territoire national mais dont on pouvait en tirer l'opportunité, en plus d'une sincère aide humanitaire, de pouvoir avoir un*

donnant-donnant en utilisant les compétences de ces migrants dont un certain nombre étaient formés , pour notre économie. Ce qui a bénéficié à la Suède, l'année suivante après l'accueil de 900.000 migrants, le PIB suédois gagnait plusieurs dixièmes de points), en somme les idées l'aile droite de l'UMP/LR et enfin la laïcité, bien évidemment, un des fondements de la République, dévoyée comme une laïcité estimant que l'islam, « plus que les autres religions » serait un problème et à partir de là, on surfe sur la polémique du burkini, alors que des élus ou politiques de la droite conservatrice, quelques années auparavant n'auraient pas fait mieux. Avec pour fondement l'idée que la société française républicaine idéale refuserait le conservatisme. C'est là où s'instille une faille, car oui la République a toujours eu un message d'émancipation, sur le papier : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Constitution de 1793, comme celle de 1848...

Mais dans la réalité, la remise en cause des rapports de force traditionnels n'était pas là : on a remplacé la Noblesse par la Bourgeoisie industrielle, on a empêché les femmes de voter jusqu'en 1944, on a colonisé au nom du « rôle émancipateur de la République et pour abolir l'esclavage en Afrique équatoriale ». C'est là où se trouve la faille de la République elle-même, la volonté d'égalité absolue et totale, la République sociale, ont été jusqu'à présent des vœux pieux.

Certes, il y a eu des luttes, il y a eu Fourmies, il y a eu le Front Populaire et les grèves de mai 1936, le programme du Conseil National de Résistance de mars 1944 dits « Les Jours Heureux » et sa principale réalisation : la création de la Sécurité Sociale en octobre 1945 ou encore la Loi sur l'autorisation de l'avortement en 1974 (après de nombreuses luttes féministes), mais que de combats, que de résistances de la part d'une bonne partie des Français, d'une bonne partie des élus (rappelons que ce sont les élus masculins du Parti Radical qui se sont opposés au XX^e siècle au vote des femmes parce qu'ils craignaient « qu'elles ne votent pour des partis cléricaux »). La France n'a donc pas une Histoire idyllique du point de la réalisation des Droits, sociale, sociétale et symbolique, elle est « luttes, fractures » et ce n'est pas pour rien qu'on estime que la France est un pays fragmenté politiquement au moins entre 5 groupes principaux (droite nationaliste, droite conservatrice, droite libérale économique, gauche et écologie



républicaines, gauche et écologie radicales).». C'est là où se trouve la faille de la République elle-même, la volonté d'égalité absolue et totale, la République sociale, ont été jusqu'à présent des vœux pieux.

Manuel Valls en énonçant les traits de la gauche/écologie « entre Macron et Mélenchon » (prisme large et discutable, en tout cas pour la borne droite) et en y mettant comme si c'était une réalité duale, d'un côté la gauche/écologie « réaliste » insérée dans la promotion du libre-échange et défenderesse de la laïcité face à une gauche/écologie « éthérée » croyant à demi-mots à la Révolution et prête par électoralisme à aller du côté de l'électorat conservateur de religion musulmane. C'est cela la dichotomie dessinée par Manuel Valls ce soir de février 2016. Aucune nuance sur le fait que seule une frange de l'extrême-gauche est prête à s'associer délibérément avec les conservateurs religieux parce que « minoritaires » socialement (et donc « prolétarisés ») et non pas toute l'aile gauche dans sa diversité : aile gauche du PS de l'époque, aile gauche d'EELV, le PCF et la majorité de la France Insoumise. Il y a eu amalgame et on le paye encore aujourd'hui. Tout ça pour se faire mousser auprès de l'électorat centredroite et celui de l'aile droite du Parti Socialiste.

Les « pro-laïques » versus les « racisés » ?

Deux mouvements semblent jouer au jeu du chat et de la souris dans cette opposition. Une gauche/une écologie qui s'oppose à une « gauche/une écologie communautariste et/ou communautarisée », qui serait « le rempart de la laïcité républicaine et de gauche, donc non religieuse et non cathocentrée » face à une gauche qui regarde de l'autre côté de l'Atlantique, une gauche/écologie « américanisée »

qui se veut lectrice de Frantz Fanon, notamment des *Damnés de la Terre*, son ouvrage le plus célèbre publié en 1961, où l'auteur dans un contexte de Guerre d'indépendance algérienne, prône la lutte anticolonialiste par la violence si le colonisateur ne veut pas céder sur l'indépendance. Livre qui a un fondement absolument juste (c'est la raison de la lutte anticoloniale du PCF, de la rupture entre PSU et SFIO) qui révèle, comme je le disais les failles du discours républicain, au sujet de son effectivité, qui a eu un grand retentissement aux Etats-Unis car la situation Euro-Américains (notamment Britanno-Américains) /Afro-Américains est issue d'un contexte colonial (comme le pays

natal de Fanon, qui est la Martinique) donnant foi à la lutte pour les Droits civiques et notamment sa frange violente : les Black Panthers communautarisés et se raccrochant à la vieille rhétorique biblique afro-américaine disant qu'ils sont Sion face à la Babylone euro-américaine tyrannique (reprise également dans le mouvement musical reggae et notamment Bob Marley, liée au rastafarisme dans une Jamaïque qui en 1937 et 1938, a connu une révolte anticoloniale réprimée dans le sang par les Britanniques).

La principale organisation de ce mouvement progressiste dit « pro-laïque », on dira en réalité « hyper-laïciste », est le Printemps Républicain, fondé en mars 2016, à partir du Manifeste pour un Printemps Républicain signé



Source : Oleya - Wikimedia - Creative Commons

TT



largement, dont par Guillaume Balas et Olivier Faure, mais c'est après que la cassure va se faire : le discours de Manuel Valls va séduire les personnalités actives du Printemps Républicain et donc vont , de fait s'opposer à Benoît Hamon alors que Guillaume Balas et Olivier Faure vont soutenir Benoît Hamon et ils vont jouer sur la parole maladroite de Benoît Hamon , le 18 décembre 2016 sur France 3 lors de l'émission politique du 12/14 « Dimanche en politique » amené à réagir sur un reportage de France 2 où l'on voit des clients misogynes et ça a été monté comme une généralisation de ce qui se passerait dans les banlieues populaires... , qui reprend une analogie peu amène « Dans les cafés ouvriers, il n'y avait pas de femmes ». – Sur ce point, dire qu'il n'y a pas de machisme, le Patriarcat dans les banlieues populaires, ce serait nier la réalité, mais on en revient à l'instrumentalisation qu'on fait de l'identité ou de la religion et des populations en partie aux racines maghrébines et de tradition musulmane. Ce raccourci, volens nolens, c'est le raccourci fait en France, lors du conflit algérien qui

a vu la défaite politique de la France et une rancœur envers ceux prétendument liés à ceux qui ont gagné et donc ont fait perdre la France. Question éminemment douloureuse et absolument non simplifiable : que dire du destin brisé des Français d'Algérie, des harkis, des personnes colonisées en Algérie ? ; Voilà pourquoi il ne peut y avoir de concurrence des mémoires, chacun a vécu son drame, indicible et unique -.

Cela voulait-il dire que Benoît Hamon soutenait cette vision de répartition entre femmes et hommes, ce machisme ? Absolument pas, simplement, il n'a pas trouvé les mots et il a voulu (maladroitement) montrer que les banlieues ne se résument pas à ce machisme. Le Printemps Républicain va ensuite fustiger, notamment sur les réseaux sociaux, à l'Observatoire de la Laïcité, Jean-Louis Bianco et son rapporteur général, Nicolas Cadène, jugés trop peu engagés sur la question de la défense de la laïcité par le Printemps Républicain et ses soutiens. Le 30 novembre 2019, à la Bellevilloise,

à l'issue d'un meeting, le Printemps Républicain annonce qu'il veut devenir un parti politique, après les Municipales de 2020 et s'intéresser à des personnalités de la droite comme Valérie Pécresse et Xavier Bertrand (cf Le Monde du 30 novembre 2019). On se demande où est la gauche et l'écologie dans tout ça ?

Enfin la principale organisation qui se veut un mouvement « décolonial » est le Parti des Indigènes de la République, d'abord association de 2005 à 2010 puis Parti à partir de 2010, lui fondé à l'origine d'un appelle des « Indigènes de la République » de janvier 2005 dans le contexte de redécouverte de l'Histoire coloniale, du Massacre de Sétif du 8 mai 1945 (commémoration des 60 ans du massacre). Appel qui a suscité ensuite des controverses et s'appuyant sur une idée d'inspiration fanonienne que la France « reste[rait] un Etat colonial ». Pour le Parti des Indigènes de la République et notamment une de ses porte-paroles a estimé en 2015 que « la race est construction sociale » et qu'à ce titre il existe une « lutte des races sociales ». La racialisation est un plaquage de concepts américains dans la France universaliste. C'est un concept, celui de race, qui a été rejeté par le consensus républicain. La notion d'universalisme, elle, est vivement critiquée, par les « décoloniaux » du fait du biais de la promesse républicaine et finalement une concurrence des mémoires, terrain qui amènent tout naturellement la « cancel culture » : se faire justice soi-même, mais aussi dans ce cadre spatio-temporel revisité et réinventé, c'est un moyen de faire tabula rasa de la société qui a spolié et asservi, sauf que c'est aussi jeter le bébé avec l'eau du bain.

La question du déboulonnage des statues s'inscrit là-dedans. Alors on peut entendre que la statue du lieutenant-général

sudiste soit déboulonnée sur ordre des autorités virginiennes le 1er juillet 2020, ça pose davantage problème quand même, quand des badauds déboulonnent eux-mêmes en toute illégalité la statue du général Albert Pike en juin 2020 à Washington ou la destruction de la statue de Joséphine de Beauharnais le 26 juillet 2020 à Fort de France, qui a influencé Napoléon Bonaparte, alors son mari, afin de rétablir l'esclavage en 1802. Ne parlons même pas de la statue de Victor Hugo le 28 juillet 2020 également à Fort De France, car il était de cette IIe République qui a indemnisé les maîtres esclavagistes, c'est ça la « cancel culture », faire fi de l'Histoire, voir tout en noir ou tout en blanc et manquer de nuances. Or l'Histoire, les historiens le savent, Milton Osborne (célèbre historien australien) ne dira pas le contraire, est faite d'« ombres et de lumières » et il faut faire face à cette Histoire, pour en tirer les leçons et ne pas reproduire les erreurs. Assumer ce qui a été fait, le reconnaître et ne pas nier, mais aussi se projeter dans le futur. C'est de cette manière qu'une société avance.

La Troisième voie : l'Ecosocialisme de la tradition républicaine et laïque

On entend souvent la critique de ces deux concepts : l'intersectionnalité et la spécificité des combats liées aux discriminations. Comme ce sont des termes sociologiques mal connus, comme l'intersectionnalité sortie de la recherche américaine Kimberlé Williams Crenshaw qui se définit comme afro-féministe en 1989, c'est tout simplement le cumul des objets de la discrimination : sociale et niveau de vie, ethnico-religieux, le genre... or tout le monde peut comprendre cela au regard de la fragmentation territoriale en France, notamment urbaine, les quartiers populaires ayant connu une fuite des populations de classe moyenne étant partis pour construire plus loin des pavillons, restant les populations cumulant assez souvent une appartenance à la classe sociale populaire (avec un taux de chômage en moyenne de 20% dans les quartiers populaires de l'Hexagone – c'est plus dans les

Outremers-) et des racines liées à l'Histoire de la France et de son immigration. On peut dire pareil d'un certain point de vue pour les espaces ruraux isolés et reclus : classes sociales populaires et descendants des locuteurs de langue régionale, donc à la culture rurale dépréciée face à la « Grande Culture » française-parisienne des grandes villes (on en revient à l'accent local, à l'usage de mots particuliers, ce qui peut amener à des discriminations type glottophobie). La spécificité des combats, c'est juste la prise de conscience, ce qu'a apporté des militantes comme Rokhaya Diallo que le féminisme fait avec un concept particulier : le Patriarcat, les discriminations ethniques en lien avec la perception de l'étranger : le rapport à l'altérité (2 exemples dans des mondes complètement différents :

- le rapport aux migrants africains ne peut pas se comprendre sans l'influence qu'a eue les images que ce soit du temps de la Monarchie en construction avant 1920 ou du fascisme mussolinien de la colonisation ;

- la persécution des Rovinghyas , apparentés aux Bangladeshis, population venue travailler en Birmanie au XIX^e siècle, alors que les deux espaces étaient colonies britanniques, les « Indes » s'entend dans le rôle historique de la religion d'Etat des royaumes birmans (où hégémonie royale, culturelle et religieuse étaient liées) et dans la rivalité économique qu'ont représentés, cette nouvelle main d'œuvre à l'époque) , la discrimination sociale, parfois appelée « pauvrophobie » liée à la Bourgeoisie et aux rivalités bourgeoises qui amène le « chacun pour soi »).



On comprend pourquoi les marxistes ont combattu la Bourgeoisie avec la notion d'internationalisme, qui permet de lisser toutes ces différences : niveau de vie, origines ethniques et obédience religieuse, genre, ... ce qui permet de les rassembler par la cause universaliste de la Révolution sociale afin d'arriver à la fin des classes et à la construction d'une société égalitaire, « les Etats-Unis socialistes » et même dans une perspective plus étapist, « la Révolution en tranches » de Léon Blum, c'est-à-dire la transformation sociale par la Loi et la construction d'un consentement social autour de principes, lois fondamentales et nouvelles causes sur lesquelles travailler, l'idée d'une quête sociale et progressiste perpétuelle.

L'écosocialisme de la tradition républicaine et laïque s'appuie donc sur l'universalisme des combats différenciés, oui les combats ont une cause différente d'oppression, mais le but est le même, abolir ces discriminations et inégalités, construire une société meilleure et plus égalitaire où chaque citoyen a sa place : la

République sociale et l'égalité réelle. La Laïcité, en cela l'Observatoire a parfaitement raison, c'est la Loi de 1905, rien que la Loi de 1905 et que la Loi de 1905, Loi qui a quand même dû être précisée en 2004, car son interprétation ne menait plus à l'idée évidente d'une école parfaitement laïque donc neutre, que ce soit pour les personnels mais aussi et bien-sûr les élèves. En revanche, les parents ne sont pas en permanence dans l'enceinte scolaire et reconnaissons que la demande de neutralité sur l'usager-élève est une dérogation au droit classique, c'est peut-être cela qu'il a fallu préciser. Il est vrai que la Gauche/Ecologie à l'époque, en 1989 (affaire du voile au collège Gabriel Havez de Creil (Oise), quand Lionel Jospin était Ministre de l'Education a sûrement été trop naïve, peut-être par peur qu'on l'accuse d'être raciste. Sûrement que dans la réponse de Benoît Hamon en décembre 2016, il y avait quelque chose de cet ordre. Toutefois les deux gauches/écologies minoritaires, car elles sont minoritaires sont à dépasser dans l'acceptation que je fais de

l'écosocialisme de tradition républicaine et laïque : universaliste, attachée à l'égalité femmes/hommes, attentive au respect de la Loi de 1905, attentive à la neutralité de l'école obligatoire, voulant créer un lien national entre tous les Français (la référence République pour tous), travailler sur les chantiers des droits sociaux-économiques, bien évidemment l'écologie et la réalisation d'une autre forme de développement, ainsi que tous les sujets nouveaux et sociaux (et pas seulement sociaux comme l'ont fait les sociaux-libéraux du centre, qui ne sont pas par définition, à gauche car la gauche c'est le travail des réductions voire de l'abolition des inégalités socio-économiques, d'abord), être ferme sur le refus de toute dictature dont la théocratie, travaillant enfin sur la notion de Bataille culturelle pour l'émancipation de toutes et tous, sans tomber dans l'injonction de l'abandon du conservatisme. C'est cet écosocialisme qui renouera avec la réalisation de la promesse de 1789 et de la République, qui retrouvera le



« feu sacré » des fondateurs de la gauche et de l'écologie françaises : Jean Jaurès, Aristide Briand, Elisée Reclus, George Clemenceau, Léon Blum, qui s'épanouira dans les projets universalistes et laïques sans surenchère ni jacobinisme forcené (la question de la coutume reconnue par l'Etat en Nouvelle-Calédonie, le creuset particulier multiculturel réunionnais où cohabitent les différentes religions, l'acceptation du statut particulier concordataire d'Alsace-Moselle liée à l'Histoire et de fait à la perte de l'autonomie alsaco-lorraine de 1911 et des vicissitudes de ce territoire qui a changé quatre fois d'allégeance étatique et envahi ou annexé de force par la France en 1681 pour l'Alsace- plusieurs Etats alsaciens- et 1766 pour l'Etat souverain du Duché de Lorraine pour ne pas provoquer une nouvelle guerre avec l'Autriche).

Enfin, il serait incomplet de ne pas en parler, mais cela consiste en une tâche très difficile, vue le caractère très récent de l'évènement de ne pas évoquer, ce drame qui a touché la France

entière, à savoir l'assassinat par coups de couteau et la décapitation de Samuel Paty, le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine. Samuel Paty a été assassiné lors de ce crime terroriste, parce qu'il a fait son devoir d'enseignant d'histoire-géographie-EMC, à savoir de parler de la Laïcité, de la liberté d'expression en parlant et en montrant les caricatures de Mahomet, celles qui ont été la justification des attentats de janvier 2015 : l'attaque de Charlie Hebdo, l'assassinat de policiers et l'attaque de l'Hyper Cacher. Jamais nous ne devons renoncer à cette double obligation morale et c'est notre ADN, une de nos valeurs profondes : combattre la théocratie puisque c'est le contraire de ce qui est le plus précieux pour nous, la démocratie, (et tous les intégrismes, de n'importe quelle religion) et faire la pédagogie du non-amalgame entre spiritualité (islam, christianisme, bouddhisme...), qui touche particulièrement l'islam, il faut le dire (depuis les attentats du 11

septembre 2001 aux Etats-Unis) et extrémisme issu de la théocratie, car c'est ce que veulent à la fois les terroristes religieux et l'extrême-droite. La République tiendra et les extrémismes se briseront !

Pierre-Marie Chevreux



Le mauvais combat des Antivax



Depuis plusieurs semaines, nous entendons s'exprimer, dans les médias et sur les réseaux sociaux, des voix qui s'élèvent, pêle-mêle, contre le vaccin antigrippal, qui ne serait pas efficace, et contre le vaccin anti-COVID, pas encore inventé, mais qui serait dangereux. La peur s'exprime, prise dans des amalgames appauvrissants, et ne produira rien d'autre que l'acutisation du danger. Cette peur est réelle et par ce billet nous souhaitons l'apaiser, pour que la réflexion puisse exister au-dessus des marécages complotistes.

Nous, professionnels de santé, qui sommes engagés politiquement mais d'abord des citoyens, tenons à rétablir quelques vérités.

Trois grandes étapes ont permis, à travers le monde, mais le plus souvent à la faveur des pays occidentaux, de juguler les grandes épidémies.

L'hygiène, dont la figure emblématique est un oublié : Semmelweis. Cet obstétricien autrichien aux prises avec la fièvre puerpérale et cadavérique découvrit, bien avant la révolution de Pasteur, l'importance du lavage au savon et de la désinfection des mains à la chaux, réalisant que « de petites choses portées par les mains pouvaient rendre malade et tuer » alors même que le concept de bactérie était encore complètement inconnu. Le taux de mortalité des jeunes mères atteintes de septicémie baissa alors radicalement... hélas,

lanceur d'alerte de son époque, il fut moqué, humilié, et déclaré dément par ses pairs. Décrédibilisé, il se suicida... il est pourtant reconnu aujourd'hui comme étant le fondateur de l'idée première de la transmission manuportée.

Les vaccins, grâce au génie de Jenner, qui inocula la "vaccine" de la vache, proche de la variole, aux humains. Son génie empirique sauva des millions de vie. Aujourd'hui, seule la variole est éradiquée du globe : toutes les autres maladies infectieuses contre les quelles nous sommes vaccinés existent : la diphtérie, la polio, le tétanos ... si elles ne sont plus un sujet c'est grâce à une politique vaccinale de masse qui ne laisse pas circuler les souches, mais aussi grâce à une

règlementation très stricte sur la mise sur le marché des vaccins. Lorsqu'on baisse la garde la circulation repart illico et on a vu en 2012 et 2017 à quoi mènent les thèses complotistes antivax : des enfants, des adolescents, des jeunes adultes sont morts de rougeole. DE ROUGEOLE. Impensable ? En effet. Et pourtant. Qui a envie de voir son enfant atteint de polio ?

Enfin, la chimiothérapie anti-infectieuse, avec les sulfamides et la pénicilline de Fleming, complètent cet arsenal, rendant les morts par infections beaucoup moins nombreuses durant la deuxième moitié du 20ème siècle. Les antibiotiques, comme les vaccins et l'hygiène des mains sauvent des vies, tous les jours.

Aujourd'hui, la lutte contre la COVID-19 et la grippe n'ont pas comme arme possible la chimie, mais nous disposons d'un vaccin contre la grippe. Il est imparfait, certes, mais sûr et toujours protecteur même s'il ne l'est pas à 100%. Il prévient en outre les formes graves et leurs complications. En outre, à ce jour, les infectiologues sont formels : cumuler un COVID et une grippe sera facteur de complications lourdes ; enfin une

notion essentielle : les signes cliniques de ces deux pathologies sont les mêmes. Or, le laboratoire qui traite la PCR* (*réaction en chaîne par polymérase) devra prendre le temps de « technique » le prélèvement pour y chercher le virus grippal en cas de non vaccination, en plus du coronavirus SARS-CoV2 responsable de la COVID, du VRS, et peut-être d'autres virus hivernaux comme le métapneumovirus ou le neurovirus ... ou d'autres coronavirus coutumiers

de chaque hiver puisque ce type de virus n'a rien d'inhabituel. Tout ce temps est du temps perdu alors que la précocité du traitement en cas de détresse respiratoire est un facteur éminemment contributif de la guérison : or, si les corticoïdes sont efficaces en cas de COVID, ils sont à proscrire en cas de grippe ... perdre alors autant de temps pour avoir les résultats c'est autant de pertes de chances consubstantielles.

Durant les mois qui viennent, nous avons les armes de Semmelweis et de Pasteur, l'hygiène, grâce aux masques, au savon et à la solution hydro-alcoolique.

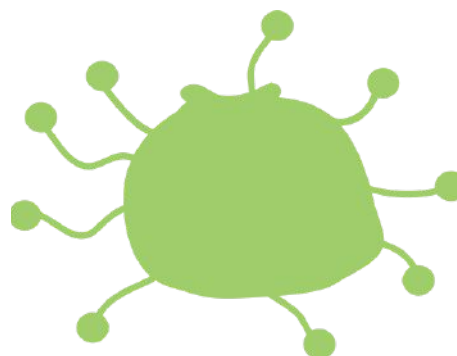
Désenclavons les villes, luttons contre la pollution, mangeons mieux et ayons une activité physique de plein air : nous sommes en parfait accord avec cette ligne de prévention et cette vision prospective d'un environnement sain pour une bonne santé.

Mais n'insultons ni le progrès qui a sauvé des vies, ni la mémoire de ceux qui ont voué la leur à la recherche. Si l'exigence d'innocuité est complètement légitime, il ne faut pas se tromper de combat et s'en prendre au

principe vaccinal est une lourde erreur ... la vaccination est un geste qui protège chacun mais aussi protège les autres en créant une barrière à la circulation des souches microbiennes : c'est un geste citoyen, solidaire, responsable et efficace qui marque et incarne l'inter-responsabilité de TOUS dans la santé de CHACUN.

Vaccinons-nous, protégeons-nous et protégeons ceux qu'on aime... ensemble, juste ensemble, avec conviction, sérénité et lucidité.

Corinne Achériaux & Alexandre Pothain



Initiative des députés européens écologistes Pas d'accord secret sur les vaccins anti-Covid !



La pandémie de covid nous pèse à tous. Certains ont perdu des êtres chers, d'autres sont confrontés à une incertitude économique personnelle, mais nous devons tous adapter notre vie à cause de ce virus.

Nous avons besoin d'un vaccin sûr et efficace le plus rapidement possible, mais il y a des raisons de s'inquiéter : des milliards de contribuables financent le développement du vaccin avec un manque de transparence, de responsabilité et de sécurité.

Ce n'est pas le moment de permettre aux multinationales pharmaceutiques de se remplir les poches avec l'argent public, de limiter leur responsabilité, de dissimuler les effets indésirables ou de conclure des accords profitables avec les institutions européennes à huis clos. Seule une totale transparence permettra de restaurer la confiance.

C'est pourquoi nous demandons aux ministres européens de la santé et au commissaire européen à la santé de respecter les règles suivantes :

1- Publier les contrats et autres accords signés entre l'UE et ses États membres avec les sociétés pharmaceutiques pour le développement des vaccins COVID-19, y compris l'utilisation par l'industrie des paiements versés jusqu'à présent.

2- Garantir des normes réglementaires élevées pour l'évaluation des vaccins et faire preuve d'une transparence totale des résultats des essais cliniques et des protocoles de recherche potentielle sur le vaccin COVID-19 par des experts scientifiques indépendants.

3- Assurer un engagement politique et financier continu de la Commission européenne et des États membres de l'UE en faveur de l'initiative COVAX pour un accès mondial équitable et abordable.

4- Inclure des clauses de licences ouvertes et de copropriété publique des droits de propriété intellectuelle dans tous les contrats conclus pour l'attribution d'un soutien financier public aux entreprises et autres entités pour la recherche et le développement des vaccins COVID-19.

Lien vers la campagne : <https://act.greens-efa.eu/fr/accordscovid>

La voiture en question(s)

12 février 1884 : L'ingénieur français Édouard Delamare-Deboutteville dépose le premier brevet automobile de l'histoire fonctionnant au gaz de pétrole. Son « 160 267 », suivi des modèles allemands inventés par Karl Benz et Gottlieb Daimler puis des standards français imaginés notamment par Armand Peugeot, souligne la supériorité technique d'invention et de production européenne sur le reste du monde.

22 septembre 2020 : L'ingénieur sud-africain naturalisé américain Elon Musk et son entreprise Tesla promettent de réduire de moitié le coût des batteries électriques. Ce coup de communication est aussi un accélérateur retentissant pour l'industrie de l'automobile électrique. L'objectif d'Elon Musk ? Développer l'énergie « durable » pour mieux concurrencer une Chine toujours plus présente dans le secteur.

D'emblée, dans son histoire, la voiture relève d'une dimension politique. De sa conception à sa réalisation, elle marque le passage entre le vieux continent et le nouveau monde. Mieux encore : après une course de plus d'un siècle derrière le moteur thermique occidental, la Chine entend s'imposer comme principal producteur des moteurs électriques à l'échelle mondiale.

Ces enjeux géopolitiques de premier plan ne sauraient pourtant effacer le « plus grand défi » lancé à notre modernité : la lutte contre le réchauffement climatique. Comment rouler « propre » ou « vert » tout en préservant la biodiversité ? Avec plus d'un dixième des émissions mondiales de gaz à effet de serre sur les trente dernières années (1), l'industrie pétrolière – Chevron, ExxonMobil et BP en tête (Total en septième position) – est pointée du doigt. Notre époque se tourne alors vers une solution toute trouvée : la voiture électrique. A quel prix ?

Si l'enjeu de sa production est aussi majeur, c'est que la voiture s'est imposée comme une norme. D'un côté, quiconque refuse d'obtenir sa petite carte rose se trouve sur-le-champ rappelé à l'ordre par ses semblables. De l'autre, on attend légitimement de l'Etat qu'il nous permette de

stationner, de circuler, de conduire à notre aise. La voiture, petit cocon de liberté, devient même « un élément essentiel de la dignité du citoyen » (2). « Foutez-moi la paix, et laissez-moi rouler ». Pourtant rien – de sa création au XIXe siècle à sa généralisation au siècle suivant – ne prédestinait la voiture à une telle évidence. Son extension à l'ensemble de la population pose même un certain nombre de paradoxes.

Les alternatives s'organisent, mais peinent à freiner l'expansion du secteur automobile. Plus de transports en commun par-ci, plus de pistes cyclables par-là,

« débétonisation »... : comment penser l'enjeu de la voiture au XXIe siècle ? Posons-nous tout d'abord les bonnes questions.

Que cache la mythique voiture électrique ?

13 septembre 2017 : « La Chine est le pays le plus influent en ce qui concerne l'approvisionnement mondial en maintes matières premières critiques. ». Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à la liste 2017 des matières premières critiques pour l'UE.



Alerte au greenwashing : la voiture électrique est loin de l'alternative idéale. Trois mythes contemporains entourent ce nouvel objet de désir.

Premier mythe : « la voiture électrique n'émet pas de CO₂ ». L'ambiguïté tient au choix des termes employés. Certes, les voitures électriques n'émettent pas de CO₂ quand elles roulent. Mais pour être totalement objectif, il faut effectuer le traçage complet de la conception de la voiture. De l'extraction à l'assemblage, les métaux rares – cobalt, graphite, lithium, manganèse, nickel, etc. – nécessaires à la fabrication de la batterie des voitures électriques demandent trois à quatre fois plus d'énergie qu'un véhicule diesel (3). Une fois le produit fini, il lui faut environ trois ans pour qu'il soit moins néfaste qu'une voiture thermique (4). A ce constat doit se greffer une autre donnée : comment est produite l'électricité de la voiture ? Charbon ? Nucléaire ? Pétrole ? A l'heure actuelle, la production « propre » relève bel et bien du greenwashing.

Le second mythe : « la voiture électrique pose moins de problèmes ». C'est vrai... chez nous. Le cobalt est extrait au Congo dans des conditions exécrables, parfois par des enfants mineurs (5). Les décès et les cancers sont fréquents dans les provinces de Jiangxi et de Mongolie intérieure. Les produits chimiques déversés dans l'environnement contaminent les eaux et les terres de Chine. Afin de remplir leurs objectifs carbone, les pays occidentaux sont sommés de moins polluer. Avec la voiture électrique, la pollution change simplement de territoire et sort ainsi des radars. Les émissions ici sont un trompe l'œil par rapport aux émissions réelles là-bas. Les enjeux électriques sont donc sociaux, écologiques et touchent la santé des populations.



Le troisième mythe : « il faut se procurer des voitures électriques en masse ». Le monde entrerait alors dans de nouveaux rapports de force : d'une dépendance aux producteurs de pétrole – la France importe de l'Arabie Saoudite, du Kazakhstan, du Nigéria et de la Russie – à une dépendance à la Chine. En effet, la RPC produit jusqu'à 95% des terres rares nécessaires à la fabrication des moteurs de voitures électriques (6). La voiture électrique devient un jeu politique, dans lequel la Chine a posé ses pions depuis des années. Jusqu'où les Occidentaux lui laisseront-ils le monopole ? Que peut-on craindre de ce monopole sur la gouvernance mondiale ?

L'usage de la voiture est-il vraiment normal et indispensable ?

Septembre-Octobre 1973 : « Avant tout, ne jamais poser le problème du transport isolément, toujours le lier au problème de la ville, de la division sociale du travail et de la compartimentation que celle-ci a introduite entre les diverses dimensions de l'existence : un endroit pour travailler, un autre endroit pour « habiter », un troisième pour s'approvisionner, un quatrième pour s'instruire, un

cinquième pour se divertir », « L'idéologie sociale de la bagnole », article d'André Gorz publié dans la revue *Le Sauvage*.

Si d'un point de vue technique, les voitures posent une première interrogation géopolitique, c'est désormais d'un point de vue social voire idéologique qu'elles posent question. Revenons sur les principaux arguments (7) développés par le philosophe André Gorz, voici près de cinquante ans.

Il est d'usage de rappeler la fonction originelle de ce moyen de mobilité : permettre aux plus aisés de se déplacer plus vite que les autres, afin de se différencier des classes populaires. D'un côté, la distinction passe par l'exclusivité, la technicité et la rapidité. Or, nous tenons là toute la contradiction de la voiture, quasiment dès son origine : comment un produit de luxe peut-il se diffuser à l'ensemble de la population ? De l'autre côté, la soudaine accessibilité de la voiture liée à sa diffusion massive entretenait l'espérance des classes populaires : faire partie, elles aussi, des privilégiés. Mais, si la voiture se développe massivement, en quoi reste-t-elle un privilège ?



L'expansion de la voiture pose rapidement problème. Premièrement, l'individu occidental change de dimension. De possesseur-maître de son moyen de locomotion individuel (vélo, charrette), il basculait soudain dans un rapport d'usager-consommateur.

Désormais, pour s'assurer du bon fonctionnement de son véhicule, « l'homme-voiture » allait dépendre d'un ou plusieurs tiers (essence, réparation, problèmes techniques divers). Deuxièmement, la voiture redéfinit entièrement l'urbanisme et l'habitat de la ville. La voiture se multiplie ; il faut donc lui faire de la place. Tout est ainsi bâti pour rendre la voiture nécessaire et indispensable : routes, autoroutes, places de parking etc. Puisque chacun a désormais la possibilité de se déplacer, tout le monde peut dès lors vivre éloigné de son lieu de travail. Résultat : tout devient éloigné, et acquérir une voiture devient essentiel pour pouvoir se rendre presque partout.

Dernier paradoxe social de la voiture : elle devient à la fois le poison et le remède de nos sociétés contemporaines. Les voitures ont rendu les villes inhabitables (8) – pollution sonore, agressivité des

conducteurs, bouchons à répétition... ; et c'est pourtant grâce à la voiture qu'on veut s'extirper de cet enfer. La voiture se ressent comme une liberté face à l'oppression qu'elle a elle-même causée.

Des alternatives possibles pour demain ?

Septembre 2020 : L'ampleur des feux en Californie a dévasté plus de 20 000 km² et tué plus de 30 personnes. En réaction, les décideurs ont demandé une « débitumisation » de la ville, car cette matière accentue la chaleur et empêche les eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol.

Au cours des XIXe-XXe siècles, la voiture s'est donc imposée à la population occidentale, au profit du système capitaliste. Ses détracteurs lui opposent généralement le renforcement des transports en commun. La solution collectiviste plutôt que le repli individualiste imposé par la voiture. Une alternative viable ?

Dans un monde idéal, oui. Tout comme la voiture, le transport en commun peut aussi devenir une dépendance aliénante. S'il faut continuer à se déplacer sur de longues distances, l'usager devient subordonné à la bonne coexistence avec les autres

usagers et dépendant du bon fonctionnement du système. Pour échapper à ces contraintes, les personnes qui habitent loin de leur lieu de travail favorisent une solution individuelle, immédiatement accessible. La voiture devient un symbole de liberté, voire « un élément essentiel de la dignité du citoyen ».

Aujourd'hui, l'éloge du transport en commun semble en deçà de la réalité sociale. Selon une étude (9) de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) en 2016, 87% des femmes ont été victimes d'harcèlement dans les transports en commun. Les agressions sont également fréquentes. Musique dans les oreilles, chacun évite le dialogue. Les transports en commun sont un lieu d'expression de l'individualisme contemporain. Peut-on réellement faire croire à la solidarité sociale tout en se voilant la face sur la séparation sociale réelle dans les tramways, bus, métros ?

Alors que nous reste-t-il ? Des alternatives globales ou locales ? On l'a dit : la ville est devenue un enfer qu'il convient de fuir. Une première piste serait alors de se réapproprier la vie commune dans les villes. Moins de circulation, plus de piétonisation des espaces urbains, retour des espaces verts... des mesures qui vont dans le sens

du souhait des Français (2/3 des citoyens veulent moins de voiture en ville selon un sondage Ifop (10)). Une seconde piste, serait de modifier l'urbanisme des territoires. Rapprocher les lieux centraux de vie, plutôt que de les éloigner sans cesse. Bref, rendre la voiture non-nécessaire et construire tout à portée de main.

Ces solutions idéales sont-elles pour autant recevables ? Oui. Mais ce serait outrepasser une lutte globale contre un système capitaliste qui dicte les règles du jeu. Les visions libérale et néo-libérale en Occident font du sujet un « homme-entreprise » cherchant la rapidité et l'efficacité sur le modèle entrepreneurial à l'échelle individuelle. La voiture est également un terrain de conflits de pouvoirs entre Etats et firmes multinationales. Si les entreprises locales dépeignent un changement des mentalités et une volonté de rupture avec le modèle dominant, ces alternatives peuvent-elles vraiment émerger sans s'en prendre frontalement au système global ?

Pour conclure

La voiture est un sujet complexe. Cet article n'a pas vocation à résoudre le problème de la mobilité, loin de là. Il ne vise pas non plus à l'exhaustivité. On lui reprochera un modèle occidental-centré, l'oubli des déplacements ruraux, la multitude d'alternatives développée depuis une vingtaine d'années etc. Tous ces sujets méritent un traitement approfondi, sur plusieurs dizaines de pages.

Le défi de ces lignes reste avant tout de se poser les bonnes questions. La voiture électrique pose ainsi presque autant de problèmes que sa prédécesseuse. Sous couvert d'un greenwashing – une méthode communicative très en vogue – on prétend que l'avenir écologique de la mobilité individuelle passe par



l'électrique. C'est sans compter les dégradations du milieu et de la santé des populations lors de sa production. Surtout, l'enjeu questionne la gouvernance d'un monde globalisé dans lequel la Chine a posé ses pions depuis plusieurs années.

En définitive, toutes ces questions révèlent un aspect purement politique, voire idéologique de la voiture. Dès son origine, elle permettait à certaines personnes privilégiées de se distinguer de la masse. Mais quand la masse met la main sur ce privilège – à coup de « réussite sociale » – la voiture devint l'apanage des industries capitalistes pétrolières et automobiles. Toute une nouvelle vision de l'homme et de l'imaginaire de la ville s'est ainsi construite, autour de la notion même de liberté.

Enfin, l'ultime question met en lumière un monde qui s'organise autrement en proposant des solutions. Mais ce changement des mentalités fait face au défi de taille que lui impose son adversaire : l'individualisme néolibéral – lequel accélère la séparation sociale –, les conflits d'intérêts entre puissances et un modèle capitaliste global qui, pour le moment, trouve réponse à toutes ses failles.

Au fond, la pensée occidentale moderne se caractérise par l'éloge

du mouvement. L'action plutôt que la pensée. Dans ce cadre, le capitalisme a pu s'étendre et s'épanouir. Or, par définition, le mouvement produit des déchets. Devrait-on voir alors, dans l'éloge du repos et de l'accouchement de l'esprit, un retour en arrière désirable ?

Etienne Handy

(1) : I. du Roy « Quand les multinationales prennent le pouvoir », dans Qui gouverne le monde ?, 2016

(2) I. Ditcher : « La voiture est devenue un élément essentiel de la dignité du citoyen », Le Monde, 2019

(3) Par exemple, G. Pitron explique dans La guerre des métaux rares (2018) qu'il faut extraire 91 tonnes de roche de néodyme pour parvenir à en purifier 4kg réutilisables dans les moteurs des voitures électriques.

(4) D'après les chiffres du rapport de l'ADEME intitulé « Les potentiels du véhicule électrique », avril 2016.

(5) Courrier international : « République démocratique du Congo. Le scandaleux business du cobalt », octobre 2016

(6) « La Chine produit 61 % du silicium et 67 % du germanium. Les taux atteignent 84 % pour le tungstène et 95 % pour les terres rares. », G. Pitron dans La guerre des métaux rares (2018).

(7) Cette liste, non exhaustive, se concentre volontairement sur la voiture en Occident et dans les villes.

(8) Elles ne sont pas les seules responsables de la dimension oppressive de la ville : concentration des activités, trains, avions...

(9) L'étude est à retrouver [ici](#)

(10) Les détails du sondage [ici](#)

SOS Méditerranée : cinq ans de combat !

« On se découvre soudain semblables solidaires, tous dans le même bateau pour affronter le virus, c'était un peu moins le cas pour combattre la misère, on était moins unis pour accueillir l'Aquarius ».

Grand Corps Malade, *Effets secondaires*



Source : Laurin Schmidt - SOS Méditerranée

Aquarius, Ocean Viking ... Ces noms de navires résonnent comme des cris de résistance humaniste et humanitaire face à un continent européen replié sur lui-même. Ces deux bateaux ont été affrétés par l'association civile européenne de recherche et sauvetage en haute mer, SOS Méditerranée, qui fête cet automne ses cinq ans d'existence.

Une ambition citoyenne et européenne de sauver des vies

Cette structure est née dans la douleur de l'arrêt de l'opération militaire et humanitaire « Mare Nostrum » qui, suite au

nauffrage du 3 octobre 2013 à Lampedusa, permettait et organisait les secours aux embarcations de réfugiés jusqu'au 31 octobre 2014. Alors que le nombre de réfugiés arrivés en Italie par la mer augmentait de 87.915 en 2014 à 93.540 en 2015, les gouvernements européens détournent de concert et sans scrupule le regard du charnier méditerranéen.

Heureusement, le sursaut citoyen ne s'est pas laissé attendre. Fondée en 2015 par la française Sophie Beau, responsable de projets humanitaires et sociaux, et par l'allemand Klaus Vogel, capitaine de marine marchande, l'association présidée par

François Thomas combine depuis sa naissance les compétences de l'action humanitaire et du milieu maritime afin de décliner sur terre et mer ses trois principaux objectifs :

- l'obligation morale et légale de sauver des vies en mer,
- l'assurance de protéger des rescapés jusqu'à leur arrivée dans un port sûr,
- le témoignage de la situation en Méditerranée centrale.

Le réseau d'actions, pensé comme un projet européen dès sa genèse, compte des structures en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Près de neuf cents bénévoles se répartissent dans les vingt-huit antennes

locales dont dix-sept en France, sept en Suisse, deux en Allemagne et deux en Italie. Cinquante salariés à temps complet ou à temps partiel travaillent pour SOS Méditerranée.

Le devoir d'assistance, l'obligation morale et la Loi

Article 223-6 du Code Pénal : « *Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.* »

Face à une embarcation à la dérive, le premier ressort moral est de prêter assistance aux passagers en danger. c'est aussi une obligation légale et celui qui l'oublierait engagerait sa

responsabilité pénale. En mer, ce qui fait loi c'est le droit maritime international. Il contient un principe ancien qui impose à tout capitaine de porter secours à un navire ou à une personne en détresse, sauf si le fait de porter assistance comporte un risque immédiat pour lui-même, son équipage et son navire.

Une précision d'importance a enrichi ce principe, comme l'explique clairement le livret pédagogique de l'association : « *l'assistance doit être apportée à toute personne, sans tenir compte de la nationalité ou du statut de cette personne, ni des circonstances dans lesquelles celle-ci a été trouvée. Les marins sauveteurs de SOS MEDITERRANEE portent assistance à toute personne en détresse, quels que soient sa nationalité, le motif de son exil et son futur statut lors de son arrivée en Europe (demandeur d'asile ou non)* ».

Dans la pratique, on constate que, si les acteurs du secours et de l'assistance respectent le droit, ce sont d'autres contrevenants qui bafouent les règles. Ainsi, les états côtiers s'exonèrent de leur devoir de coordination des opérations de sauvetage dans les zones SAR

(Search And Rescue, recherche et sauvetage) qui s'étendent jusque dans les eaux internationales, bien au-delà des douze milles marins qui délimitent les eaux territoriales.

Le droit international, le droit européen, la Convention SOLAS (Safety Of Life at Sea) et les directives de l'Organisation Maritime Internationale précisent que les états côtiers doivent garantir le débarquement des bateaux de secours le plus rapidement possible, dans un port à proximité (pas forcément le plus proche), avec un minimum de déviations.

Les états qui accueillent les naufragés sont obligés de fournir un lieu où la sécurité physique, morale et matérielle des survivants est assurée et où l'accès à un abri, la nourriture, abri et aux soins est possible. Les droits fondamentaux des réfugiés sont normalement sanctuarisés par le respect du principe de non-refoulement » puisqu'on ne peut renvoyer des demandeurs d'asile vers le pays qu'ils fuient.

Comble du cynisme, c'est à la Libye qu'a été confié une vaste zone de recherche et de sauvetage en Méditerranée

Centrale alors qu'elle ne dispose pas des moyens de coordination suffisants pour remplir cette mission. En pratique, le centre conjoint de coordination des sauvetages libyen répond très rarement aux appels des navires, sans disposer de personnel anglophone pour faciliter les échanges. Les centres de coordination « voisins » maltais et italiens, sollicités après la constatation du défaut d'attention et d'action des libyens, se défont en se renvoyant la balle.

17 ANTENNES, 600 BÉNÉVOLES

Afin de mener à bien sa mission de témoignage en France, SOS MEDITERRANEE compte 17 antennes animées par des bénévoles, dont quatre nouvellement créées en 2019 : Strasbourg, La Rochelle, Saint-Étienne et Bretagne Sud.

- | | | |
|----------------|--------------------|--------------|
| ➤ Bordeaux | ➤ Marseille | ➤ Rennes |
| ➤ Brest | ➤ Montpellier/Sète | ➤ St-Etienne |
| ➤ Bretagne Sud | ➤ Nantes | ➤ Strasbourg |
| ➤ Caen | ➤ Nice | ➤ Toulouse |
| ➤ Grenoble | ➤ Paris | |
| ➤ La Rochelle | ➤ Perpignan | |

Plus de 600 bénévoles actifs y conduisent des activités telles que la sensibilisation scolaire, la tenue de stands, la participation à des événements sportifs, l'organisation de spectacles, d'interventions, de projections-débats, d'expositions de photos ou de lectures de témoignages.

Source : Rapport d'activité 2019 de SOS Méditerranée



Source : Suzanne Friedel - SOS Méditerranée

Quand prêter secours devient un délit afin d'érôder l'obligation d'assistance

Comme plusieurs ONG, SOS Méditerranée voit donc son action criminalisée et empêchée par l'usage et des mesures réglementaires, souvent au détriment du droit international, comme nous l'avons constaté dans le paragraphe au-dessus. Depuis juin 2018 au moment où l'Aquarius s'est vu refuser l'accès aux ports italiens, le blocage des navires en Méditerranée centrale s'est effectivement mué, plus qu'en habitude, en norme.

En 2019, l'état espagnol a interdit au navire de l'association catalane Proactiva Open Arms de regagner la Méditerranée centrale où il comptait retourner sauver des vies. La même année, le précédent gouvernement italien a publié un « décret sécurité » permettant de retarder ou de refuser le débarquement des personnes secourues en mer, prévoyant jusqu'à la confiscation des navires de sauvetage entrant dans les eaux territoriales sans autorisation, des amendes pouvant atteindre le million d'euros ainsi que l'arrestation du commandant.

Rappelez-vous le triste épisode du navire humanitaire Sea-Watch 3 et de l'arrestation de sa

capitaine, Carola Rackete, pour avoir débarqué une quarantaine de rescapés après plus de deux semaines de blocage en mer. Malgré la relaxe de la navigatrice allemande, plusieurs autres navires sont confisqués par le pouvoir italien l'an dernier. Depuis plus de deux mois, l'Ocean Viking est détenu par les autorités italiennes dans le port sicilien de Porto Empedocle.

« Les conséquences de la criminalisation du sauvetage en mer n'affectent pas seulement les navires humanitaires, mais érodent l'obligation même de prêter assistance aux personnes en détresse en mer. Les navires commerciaux et même les navires militaires sont de moins en moins disposés à répondre aux appels de détresse, craignant d'être bloqués en mer, de se voir refuser un lieu sûr pour débarquer et de renvoyer des rescapés en Libye, en violation du droit international », indique le rapport d'activité 2019 de SOS Méditerranée. Malgré cela, on continue à mettre des bâtons dans les roues des ONG ...

Cinq immobilisations de bateaux par les autorités italiennes durant les six derniers mois conduisent à la situation suivante : plus aucun navire humanitaire de sauvetage n'est présent en Méditerranée

Centrale. Après l'Alan Kurdi et l'Aita Mari au mois de mai, c'était au tour du Sea Watch 3 et de l'Ocean Viking d'être immobilisés en juillet. En août, le Sea Watch 4 a également rejoint la liste des navires civils systématiquement empêchés dans la conduite de leur mission vitale.

En attendant, les décès et les disparitions en mer se poursuivent, l'association AlarmPhone comptabilisant plus de 200 personnes ayant perdu la vie ces quinze derniers jours. Sans compter celles qui ont disparu sans témoin et sans personne pour les aider, dans l'indifférence quasi-générale.

Depuis 2015, SOS Méditerranée exhorte les États d'assumer leurs responsabilités face au droit maritime et aux droits humains en leur demandant de mettre en place un dispositif étatique de recherche et de sauvetage performant en Méditerranée centrale, d'établir un mécanisme de débarquement prévisible, transparent et pérenne des rescapés dans un lieu sûr et de faire cesser toute entrave et criminalisation à l'encontre des ONG afin qu'elles puissent sauver des vies en mer.

Pourquoi et comment aider SOS Méditerranée ?

Il apparaît inconcevable à toute personne non dénuée d'empathie de laisser des milliers de réfugiés politiques, économiques ou climatiques, qui fuient les guerres, les dictatures, la misère, les effets de la pollution mondialisée mourir aux portes de l'Europe.

Le cynisme des dirigeants politiques européens n'est pas cautionné par les citoyens, les mobilisations ponctuelles, comme celle en faveur de l'Aquarius en témoignent. Pour autant, c'est dans la permanence et dans la durée que le message de l'ONG doit être porté.

Vous pouvez vous rapprocher d'une antenne locale, donner de votre temps et de votre énergie

pour participer aux actions de sensibilisation en milieu scolaire comme aux nombreux événements portés par les bénévoles chaque année (concerts, projections-débats, courses et défis sportifs, repas solidaires, ... etc).

La résignation des navigants qui se détournent des embarcations en péril de peur des représailles administratives et politiques ne sera vaincue que par l'affirmation de l'adhésion des peuples aux opérations de sauvetages. Voilà pourquoi on ne peut rater aucune occasion de rappeler son soutien à SOS Méditerranée quand on n'a pas forcément de temps disponible pour agir.

D'un point de vue pratique, l'association est financée à plus de 90% par des dons privés, chaque jour en mer coûte 14 000 euros afin de financer la location du navire, son équipement, le fuel et

l'ensemble des équipements nécessaires pour mener les opérations de sauvetage de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sur cette immense zone de détresse.

Aussi, vous avez la possibilité de contribuer financièrement en fonction de vos moyens. Les dons ouvrent droit à une réduction fiscale pour les particuliers et les organismes car ils remplissent les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Informations pratiques

- Le site de SOS Méditerranée : <https://www.sosmediterranee.fr/>
- Une pétition à l'attention des autorités italiennes afin de libérer le navire Ocean Viking est en ligne : <https://www.change.org/p/lib%C3%A9rez-l-ocean-viking-2>



Karim Aou



Football : de l'argent-roi au sport solidaire

Depuis la fin du confinement et la rentrée de septembre 2020, le football français est secoué économiquement et médiatiquement. Dernier scandale en date : l'enquête de Romain Molina, journaliste d'investigation, portant sur la FFF, Fédération Française de Football, et publiée dans le New York Times, traitant de « la culture toxique » régnant au sein de cette institution clef. Plus généralement, c'est toute la gestion – notamment économique – du football français qui est mise à mal et questionnée. Penchons-nous un peu sur le système économique fragile du football et son évolution ces derniers mois.



Quelques prérequis sur l'économie des clubs de football 1/2

En France, les clubs ont des situations économiques assez hétérogènes. Pour schématiser il est possible de placer dans un premier groupe les clubs de football professionnel, présent en Ligue 1 et Ligue 2 pour lesquels la majorité de leurs revenus provient des droits payés par la télévision pour diffuser les matchs. Le second groupe est lui composé de club évoluant au mieux au niveau National (3ème division) qui sont des clubs amateurs ou semi-pro. Le cas des clubs de

National est assez particulier puisqu'ils peuvent avoir des frais de fonctionnement élevé (salaire, déplacement, etc) mais assez peu de recettes (puisque'ils n'ont quasi pas de droit TV).

Selon Luc Arrondel et Richard Duhautois dans leur ouvrage « L'argent dans le football » (édition CEPREMAP, 12€) les recettes structurelles d'un club de Ligue 1 sont décomposées de la façon suivante : 60% environ proviennent des droits TV, 10-12% sont issues de la

billetterie, le reste des revenus est lié aux divers contrats de sponsoring et aux produits dérivés. On voit donc qu'il y a une forme de dépendance des clubs professionnels vis-à-vis des droits de retransmission télévisuelle. Ces droits sont négociés tous les 4 ans par la LFP, la Ligue de Football Professionnel, qui les redistribue ensuite au club en fonction d'une part fixée avant le début de la saison (en fonction de la notoriété, du classement moyen sur les 5 dernières années, etc) et

Quelques prérequis sur l'économie des clubs de football 2/2

d'une autre part dépendante des résultats du club en championnat. Ces droits TV sont en constantes augmentation dans le football. À côté de cette situation, de nombreux clubs sont structurellement déficitaires malgré les revenus parfois colossaux qu'ils peuvent

engranger. Dans le cas où l'économie du club est déficitaire, ce dernier se retrouve, chaque année, obligé de vendre des joueurs pour combler ses pertes.

Le vocabulaire et le système tournant autour de la « vente » des joueurs est évidemment

problématique parce qu'il ne s'agit non pas de vendre un joueur mais de céder son contrat et les années restantes de celui-ci à un autre club. Pour des soucis de lisibilité j'utiliserai cependant ce raccourci dans l'article.

Les soi-disant pertes du confinement

Le 17 mars 2020, comme tous les Français, les clubs de football se sont confinés. Comme de nombreux secteurs de l'économie, les dirigeants du football français se sont inquiétés de l'arrêt prématuré du championnat qui a été entériné par le Premier Ministre Edouard Philippe le 28 avril. Dans les médias, cette inquiétude s'est manifestée par de nombreuses déclarations des présidents des clubs de Ligue 1 accusant le gouvernement de tuer le football français. À l'appui, de nombreux chiffres pointant des recettes en chute libre, des déficits qui se creusent et des probables dépôts de bilan. Le syndicat Première Ligue évoquait par exemple une perte de revenus de 605 millions sur l'année 2019-2020. Pour le grand public et les médias, le lien

de cause à effet est évident : comme le championnat est arrêté, la billetterie ne fonctionne pas donc les clubs n'engrangent pas d'argent. Ajouter à cela toute une polémique autour du refus de Canal+ et de Bein de verser les dernières échéances des droits TV et vous obtenez l'image d'une économie du football menacée par le confinement et lâchement laissée à son triste sort. La réalité est tout autre.

Durant le confinement, les recettes des clubs ont effectivement baissé. Bein et Canal+ n'ont pas payé les droits TV correspondant aux matchs non joués et la billetterie des stades des clubs n'a pas fonctionné. Sur ce point il me semble primordial de préciser que les recettes liées à la billetterie sont issues principalement des abonnements des supporters

– qui dans 75% des cas, n'ont pas demandé de remboursement ou d'avoir – et des loges situées dans les hauteurs des stades et pour lesquelles le public visé correspond plus à une clientèle fortunée qu'à un simple fan de club. Le manque à gagner sur la billetterie est donc minime. Cependant, cette baisse des recettes a largement été compensée.

Pour les plus petits clubs, la quasi-totalité des droits TV a été versée (notamment grâce à la part fixe) comme par exemple pour le club de Brest qui a touché plus de 90% de ses droits TV annuels. Pour les clubs plus importants, les déficits sont conséquents mais seront vite comblés par les prêts garantis par l'Etat souscrits à la fois par la LFP (pour 200 millions d'euros) et par les clubs eux-mêmes (330 millions empruntés par 30 des 40 clubs de la Ligue 1-2). Les clubs et la LFP espéraient





pouvoir rembourser ces emprunts avec la hausse des droits TV prévue pour les 4 prochaines années. Les pertes liées à la billetterie sont eux minimales. Plus largement, l'Etat a grandement contribué à éponger les dettes des clubs français par sa politique de chômage partiel. En effet, en moyenne, pour un club français, plus de 50% des dépenses sont consacrées au salaire des joueurs dont 28% vont à l'Etat sous forme de cotisations patronales. Comme le dispositif de chômage partiel ne prend en charge les salaires « que » jusqu'à 4,5 SMIC, les clubs ont continué à payer l'essentiel du salaire des joueurs. En revanche, ces clubs ont pu largement bénéficier du système d'exonération des cotisations patronales lié au dispositif de chômage partiel. Dans une interview accordée à l'Equipe et datée du 30 juillet, le président de la DNCG, l'institution chargée de surveiller les comptes des clubs professionnels français, Jean-Marc Mickeler, estimait que les clubs ont ainsi pu économiser 186 millions de cotisations patronales.

Cependant, malgré tous les efforts consentis par l'Etat, les clubs de football français ont

tout de même accusé des pertes de 289 millions d'euros sur l'année 2019-2020. Pourquoi ?

Il s'agit d'abord de se pencher sur le fonctionnement des clubs français. Si les sources de recette des clubs sont détaillées dans l'encadré, il est important de souligner que de nombreux clubs souffrent d'un déficit structurel et doivent vendre des joueurs chaque année pour produire un budget équilibré. Ainsi, avant même le début de la saison 2019-2020, les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 présentaient à la DNCG des comptes projetant des pertes de 116 millions d'euros. Ce modèle de vente des joueurs dit « trading de joueur » est donc actuellement l'un des seuls modèles permettant de conserver des dépenses si élevées par rapport aux recettes structurelles des clubs.

Dans cette même interview accordée à l'Equipe le 30 juillet dernier, Jean-Marc Mickeler, patron de la DNCG, nous dit donc qu'au vu des pertes prévisionnelles estimées à 116 millions d'euros, « le coût de la crise sanitaire est donc de 173 millions d'euros », c'est-à-dire la différence entre les pertes prévues et réels. Il poursuit : « Ce coût résulte exclusivement

du manque à gagner sur les transferts qui n'ont pu être réalisés entre le 1er et le 30 juin 2020 : les clubs avaient prévu de faire 963 MEU de plus-value sur la saison 2019-2020, ils n'en auront réalisé que 773 MEU, soit 190 MEU de moins que prévu. Vous constaterez donc que hors-transfert, l'impact comptable de la crise est positif de 17 MEU, grâce notamment aux aides gouvernementales ».

Cela signifie donc que la situation déficitaire et alarmante de l'économie footballistique française est imputable en quasi-totalité à la gestion totalement déconnectée et irresponsable des dirigeants du football hexagonal. Pour son équilibre, le football français ne dépend que de ses ventes et donc du bon vouloir des acheteurs localisés dans les championnats étrangers. En 2018-2019, selon le site Transfermarkt, les clubs de Ligue 1 ont dû vendre pour 260 millions d'euros, ce qui cache un déficit structurel alarmant. L'Etat a donc totalement épongé les possibles déficits des clubs professionnels français liés à l'arrêt du championnat, notamment par sa politique de chômage partiel et les prêts garantis par l'Etat accordés.

Cependant, en s'appuyant sur les constats alarmistes tirés pendant le confinement, les dirigeants des clubs français ont pratiqué un lobbying intensif en proposant pêle-mêle : l'exonération du paiement des cotisations patronales sur la période juillet – décembre 2020, la possibilité de rémunérer les joueurs sous forme de droit à l'image (donc sans payer de cotisation sur ces « revenus ») la création d'un crédit d'impôt au titre de l'investissement dans le sponsoring ou encore l'autorisation pour les clubs de se faire sponsoriser par



des marques d'alcools, proposition allant directement à l'encontre de la loi Evin. Propositions pour l'instant refusées par le gouvernement.

La faillite de Mediapro

À la fin du confinement, le football français n'a donc pas repris. L'une des raisons invoquées pour justifier l'arrêt de ce championnat était notamment de pouvoir reprendre les championnats de Ligue 1 et 2 à la date prévue en septembre afin d'honorer le nouveau contrat de droit TV signé avec Mediapro. Seulement, comme cela a été annoncé avec grand fracas dans les médias au début du mois d'octobre : Mediapro n'a pas les moyens de payer ces droits TV. En effet, l'entreprise devait payer fin septembre une première échéance de 172 millions d'euros à la LFP pour la retransmission des matchs de football français. Ne pouvant payer, Mediapro a demandé un délai et une renégociation du contrat sur fond d'économie bouleversée par le coronavirus, demande refusée par la LFP. Le monde du football professionnel a été secoué par cette annonce pourtant prévisible dès la signature du contrat entre la LFP et Mediapro en 2018. Retour sur cet échec annoncé.

D'où vient Mediapro ?

Société avec détenue à 60% par le groupe chinois Orient Hontai Capital, Mediapro s'est fait connaître en Europe en acquérant et en revendant les droits nationaux et internationaux de la Liga espagnole. Ce système, bien rodé, consistait à acheter les matchs des clubs espagnols pour ensuite les revendre directement à l'international notamment sur un système de revente des droits TV en Amérique latine. Pour un diffuseur, c'est ici que les principaux bénéfices se font, dans la revente à l'international des droits TV d'une ligue

En 2018 Mediapro a tenté d'acheter les droits de la Série A italienne contre un chèque de 1,05 milliard d'euros par an jusqu'en 2021. Toutefois, même si l'offre était plus importante que celles des concurrents de Mediapro sur le marché italien, la Ligue de football italienne a refusé de signer le contrat avec Mediapro parce que le groupe ne parvenait pas à apporter des garanties financières en déclarant des revenus réguliers et suffisamment conséquent pour honorer le contrat.

Mediapro en France

Plus tard dans l'année 2018, la LFP a mis en vente les droits TV de la Ligue 1 pour la période

2020-2024. Face aux diffuseurs Bein et Canal, Mediapro a gagné l'appel en proposant plus de 800 millions d'euros par saison pour 80% des droits TV. La Ligue 1 s'est donc vue ravie d'avoir été valorisée d'1,15 milliards d'euro en promouvant « une augmentation historique des droits TV de 400 millions d'euros » dont se sont félicités la plupart des clubs et médias français. En comparaison, sur la période 2016 – 2020, la Ligue 1 étaient valorisée à hauteur de 750 millions d'euros.

Toutefois, dès la signature du contrat, des voix se sont fait entendre concernant la viabilité du groupe. Les garanties de paiement de Mediapro étaient quasi inexistantes avec une simple caution solidaire de la part de l'actionnaires chinois, Orient Hontai Capital. Pour ramener cela à quelque chose de plus concret, c'est un peu comme louer un appartement sans regarder le salaire du garant. Sauf que dans cette situation, l'appartement vaut plus d'1 milliard d'euros.

Un modèle économique bancal

Pour tenir ses engagements chaque année, Mediapro avait deux objectifs : revendre les droits TV de la Ligue 1 dans le monde et créée, en France, une offre attirante pour les



supporters de football. Le premier objectif de la revente des droits de la Ligue 1 à l'étranger n'est absolument pas atteint et, en comparaison, le groupe Bein, possesseur des droits français à l'étranger sur la période 2016-2020 n'était parvenue à les valoriser qu'à hauteur de 50 millions d'euros par saison, bien loin de la valorisation étrangère des autres ligues européennes. Les ventes à l'étranger de la Ligue 1 sont donc bien trop faibles pour pouvoir compenser le milliard investi par Médiapro.

En ce qui concerne le second objectif, l'offre proposée par Médiapro en France s'est révélée être complètement déconnectée de celles de ses concurrents. En s'abonnant à la chaîne Téléfoot, possession de Médiapro, pour 25€/mois, le spectateur avait accès à : 80% de la Ligue 1, 100% de la Ligue 2 et, suite à un accord avec le groupe SFR sur la saison 2020-2021, la Ligue des Champions et la Ligue Europa. En comparaison, lors de

son lancement en 2012, la chaîne Bein Sport proposait une offre à 12€/mois pour un bouquet bien plus conséquent, idem pour RMC Sport, lancé en 2018 au prix de 19€/mois.

Afin de rentrer dans ses coûts, Médiapro espérait plus de 3,5 millions d'abonnés, un chiffre irréalisable. En effet, à peine la saison 2020-2021 commencée, la chaîne Téléfoot ne comptait qu'entre 278.000 et 500.000 abonnés. Les actionnaires du groupe sont eux, plutôt abonnés absents et le paiement de la première échéance des droits TV et plus généralement de l'ensemble du contrat est fortement remis en question.

Les conséquences pour le foot professionnel français

Comptant depuis 2018 sur l'augmentation des droits TV, les dirigeants des clubs professionnels de footballs français ont, sauf à quelques exceptions près, augmentés leurs dépenses en prévision de

l'augmentation de leur recette. Les dépenses les plus viables comme l'investissement dans la formation, dans les stades ou dans les structures du club ne posent – économiquement parlant – pas de problème. En revanche, de nombreux propriétaires et présidents de clubs ont dépensé cette hypothétique manne financière dans des investissements plus discutables : augmentation des salaires des joueurs ou surenchère sur des transferts par exemple.

Ainsi, hormis quelques clubs solides économiquement comme le Paris-Saint-Germain, l'Olympique Lyonnais, l'OGC Nice (assuré par la fortune de son propriétaire Jim Ratcliffe, homme le plus riche du Royaume-Uni) ou le FC Rennes (propriété de la famille Pinault), la plupart des clubs professionnels se retrouvent dans une situation économique très précaire. Et dans ce cadre-là, les premiers menacés ne sont ni les dirigeants responsables de ce

marasme, ni les joueurs qui sont, on l'oublie trop souvent, des salariés, mais le « petit » personnel de ces clubs de football qui ne sont pas moins de 25.000 à travailler dans ce secteur.

Pour pallier à cette situation la LFP a demandé au gouvernement de lui accorder un nouveau prêt garantie par l'Etat d'un montant de 120 millions d'euros mais l'Etat ne peut décemment pas sauver une industrie du football qui perd pied, à la gestion défailante et à l'éthique plus que douteuse sans demander a minima quelques garanties.

Quelles solutions pour le football moderne ?

Aujourd'hui le football professionnel français, mais aussi mondial, a besoin d'être régularisé. En 2018, l'économiste du sport Pierre Rondeau s'associait au directeur général aux politiques du PS afin de faire des propositions pour réguler le football européen tout en promouvant la solidarité dans ce milieu. Ils proposaient, pêle-mêle :

- Une contribution Coubertobin, c'est-à-dire le prélèvement d'1% du montant des transferts internationaux pour financer un fond de soutien pour la protection et la réinsertion des sportifs et sportives.
- Le plafonnement des salaires en Europe pour éviter des inégalités trop fortes entre les joueurs, éviter l'accaparement des meilleurs joueurs par les clubs les plus riches et ainsi intensifier la compétition sportive.
- La fin du mercato hivernal et la réduction du temps de mercato estival pour que, comme en Angleterre, les équipes ne puissent plus être modifiées une fois le championnat débuté.
- Le rétablissement de quota de formation pour soutenir les centres de formation.

- La mise en place d'une DNCG européenne régulant et analysant les comptes des clubs afin de rétablir l'équité sportive entre les équipes.
- Une répartition plus juste des droits TV.

Ces propositions sont entre les mains des législateurs mais elles sont malheureusement limitées par les actuelles politiques de libre-concurrence de l'Union Européenne. Par exemple, le fair-play financier qui a été instauré par l'UEFA en 2010 et qui avait pour but d'imposer aux clubs européens une limite de déficit, est régulièrement menacé d'être attaqué en justice par les clubs européens parce qu'il impose une limite à l'investissement des actionnaires dans ces clubs, ce qui constitue une entrave aux politiques de libre-concurrence de l'UE. Des propositions comme l'instauration d'une DNCG européenne ou le plafonnement des salaires des joueurs paraissent donc très difficile à mettre en œuvre en l'état actuel des choses.

En revanche les clubs pourraient opérer leur propre révolution avec une politique de développement tournée vers le local, s'appuyant sur un bassin de vie et de supporters déjà présent dans leur ville. Si aujourd'hui des marques mondiales comme le PSG ou le Real Madrid prospèrent, des petits clubs professionnels comme Angers ou Nîmes ne peuvent espérer concurrencer ces mastodontes. La politique de développement de ces clubs ne devrait donc plus se concentrer sur l'exposition de leur « marque » à l'international mais sur la constitution d'un réseau de formation s'appuyant sur des petits clubs du bassin de vie et alimentant l'équipe professionnelle. C'est un modèle qu'a notamment suivi, dans une certaine mesure, l'Olympique Lyonnais en forgeant de nombreux accords avec les clubs de sa région.

L'Etat a aussi dans sa main un levier puissant qu'est celui du financement des clubs amateurs. En effet, par le biais de la FFF, le gouvernement a le pouvoir d'influencer les politiques de redistribution de l'argent circulant dans le milieu du football. L'Etat pourrait également mettre en place des politiques d'indemnisation des encadrants et des bénévoles du football jeune et amateur qui permettent souvent aux clubs des petites communes de continuer à fonctionner. Ainsi, que ce soit pour le football, le rugby, la danse, l'escalade, etc, il faut régulièrement rappeler au pouvoir public l'importance que peut avoir le sport dans la construction des citoyens de demain et d'aujourd'hui. Ces clubs de sport sont, au niveau local, parmi les derniers lieux de métissage social et culturelle encore en activité. Ils sont l'un des maillages essentiels du tissu associatif de notre territoire et une source de solidarité sans pareil pour de nombreux d'entre nous. Base et source de l'excellence du sport professionnel, ces clubs amateurs sont aussi essentiels pour notre tissu économique. Il est de notre devoir de les préserver.

Jules Bomare



Lyon Turin : Changeons de voie !

Le regard lyonnais de Pierre Mourier



Un serpent de mer qui était censé prendre corps au cœur de la montagne : voici le Lyon-Turin. En voilà un sujet qui déchaîne les passions, ici comme de l'autre côté des Alpes : le treno ad alta velocità, dans la langue de Dante ! Abrégé en TAV, il a entraîné une mobilisation populaire dans la vallée de Susse ; ces militants d'horizon divers se regroupent sous la bannière du « NO TAV ». Ce projet est plus que jamais d'actualité, puisqu'au dernier conseil de la métropole de Lyon à cette heure, c'est Jean-Charles Kohlhaas qui a été désigné, pour sa qualité de vice-président en charge de la mobilité et des transports, comme représentant de la collectivité au sein de la Transalpine, un groupement qui concerne la liaison Lyon-Turin.

Ce projet, lancé en 1991, a pour but de créer un tunnel entre l'Italie et la France et de

construire plus de 120 kilomètres de nouvelles lignes ferroviaires entre Lyon et l'embouchure du tunnel côté Français.

30 ans, 30 milliards. Voilà comment résumer le projet du Lyon-Turin. Le montant est vingt fois équivalent à celui de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, lancé sans aucun débat public et qui rejoint la longue lignée des grands projets inutiles. Ils sont pléthore dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : A45, anneau des sciences, etc. 20 % du projet a été achevé à cette heure. Soit, pour l'heure environ 6 milliards d'euros dépensés et immobilisés pour... rien.

Étienne Blanc, vice-président de la région Auvergne Rhône-Alpes en charge du suivi du projet, puisque chargé des politiques transfrontalières, déclarait dans le journal italien Corriere Della Serra : « Grâce au Turin-Lyon, nous formerions l'une des

régions les plus riches du monde, sans précédent en Europe et au niveau de la Silicon Valley ». Il s'agit bien ici de poursuivre le processus de métropolisation et d'ancrer la compétition entre grandes villes européennes dans le paysage. Turin et Lyon doivent s'allier pour être : « compétitives » face aux autres métropoles européennes ou mondiales.

Voilà leur projet.

Qu'importe les communes aux alentours qui voient leurs emplois disparaître et leurs habitations se vider, il faut être compétitif quel qu'en soit le prix. Le fret ferroviaire en France s'est effondré, passant de 52 à 32 millions de tonnes entre 2000 et 2014 en France et il continue son inexorable effacement devant les autres moyens de transports. Il faudrait au contraire le revitaliser, investir dans des pôles multimodaux pour assurer la logistique du dernier kilomètre. Il faudrait assurer la nationalisation des acteurs

engagés, pour que l'état stratégie puisse reprendre la main sur les politiques de transports et ce, peu importe le coût.

Le coût démocratique de ce projet est considérable.

Les fonds engagés pour ce projet ne serviront ni à l'entretien des lignes ou des gares existantes, ni à l'investissement nécessaire dans le ferroviaire pour engager la bifurcation écologique. Or, c'est l'accès aux réseaux qui caractérise l'humain désormais. Les petites gares disparaissent et c'est la liberté de se déplacer autrement qu'en voiture qui est réduite à néant. Le lien social du train disparaît devant le profit mercantile.

Le Lyon-Turin, étendard des grands projets inutiles, sous couvert d'être un projet écologique, est en réalité néfaste pour notre environnement. Le tunnel provoquerait un assèchement de certaines sources d'eau alors que la sécheresse règne dans la région Auvergne Rhône-Alpes. La construction même du projet est en cause. La cour des comptes a estimé en début d'année que « les

émissions de CO2 ne seraient compensées que 25 ans après l'entrée en service de l'infrastructure ». Si le trafic est en deçà des prévisions plus qu'optimistes des partisans du projet, il faudra plus de 50 ans pour équilibrer le bilan carbone de cet ouvrage. Écolo, le Lyon-Turin ?

Veni, Vidi, Vinci. Voici venus les lobbies. L'un des derniers marchés publics du Lyon-Turin a été accordé à Vinci pour la construction de quatre puits verticaux. 220 millions d'euros de marchés publics encore accordés à une entreprise du CAC 40, connue pour faire travailler des travailleurs détachés. Ses travaux sont payés, en partie, par l'État en attendant la concession à un consortium privé, ce qui revient à dire qu'une fois les travaux terminés, le Lyon-Turin vivra le même sort que les autoroutes payées par le contribuable et offertes au privé.

Nul doute que l'enjeu principal des prochaines élections régionales sera la question des transports et par conséquent, le dossier du Lyon-Turin. Il est donc urgent pour les différents partis

et organisations de gauche de se prononcer contre celui-ci et de lui proposer des alternatives. Dans la période qui est la nôtre, nous devons faire des choix et assumer la rupture. Nous devons stopper net ces projets inutiles, coûteux, qui ne créent pas d'emplois et qui ont un impact désastreux sur l'environnement, et requalifier les investissements au profit de la transition écologique. 50 ans de mise en circulation avant de pouvoir avoir un bénéfice écologique, est-ce bien raisonnable ? Nous n'avons qu'onze ans pour pouvoir changer radicalement de système et engager dès à présent une bifurcation écologique.

Vite, changeons de voie !

Pierre Mourier



Source : Bramfab Creative Commons

Ecologie et équilibre alimentaire : une inégalité de plus ?



Préambule : si le lien entre l'alimentation, notamment biologique, et la santé ne sont pas toujours vérifiés, force et de constater que l'idée de «manger sain » progresse tout de même dans la population. Un des freins majeur que l'on peut identifier, pour expliquer la timidité des pouvoirs publics en matière de recommandations vers le bio, est la difficulté à établir des causalités et des liens entre l'alimentation biologique et la santé. En l'espèce, plusieurs raisons sont en cause.

D'une part, le lien entre un mode de vie donné (manger gras, s'exposer à tel ou tel polluant) n'est pas établi de façon rapide, en lien avec le mode d'actions des différentes molécules sur l'organisme. Ce qui oblige à des recherches épidémiologiques de longue envergure, portant sur des années d'observations assez fastidieuses et méthodologiquement très exigeantes, avec parfois

plusieurs générations à suivre, notamment pour ce qui concerne l'aspect tératogène ou mutagène d'un produit. Ce qui exige donc des financements pérennes, dont disposent peu d'équipes.

D'autre part, en lien avec l'évolution de la médecine et des modalités d'évaluations des médicaments et des dispositifs de santé, l'« evidence based medicine » est devenu un standard, reposant sur des critères assez normés, ce qui a tendance à rendre moins crédibles des études basées sur l'observation et les entretiens d'une population donnée. Il est en effet peu envisageable de scinder des groupes de personnes en séparant ceux qui recevraient une alimentation saine, biologique, et qui ne le sauraient pas, de ceux qui recevraient une alimentation traitée massivement aux pesticides et « enrichie » d'additifs douteux. Ce serait d'ailleurs éthiquement discutable. C'est pourtant ce

mode d'évaluation, censé écarter les biais, notamment de type « placebo » qui est devenu la norme scientifique, avec à la clé une faible implication du corps médical dans la défense de l'alimentation bio.

Toutefois, malgré ces difficultés, certains indices probants ont permis de vérifier, de façon très crédible, le lien entre les pesticides et des problèmes graves de santé. Aux Antilles, le scandale du chlordécone (1) en est une bonne illustration, avec le taux extrêmement élevé de cancer parmi la population exposée à ce poison. Dans les zones viticoles de la métropole, la surreprésentation de certaines malformations uro-génitales chez les nouveaux nés porte un doute sur les pesticides utilisés dans le cadre, entre autre, d'emplois agricoles (2). Plus globalement, la forte incidence de maladies neurodégénératives chez les agriculteurs, malheureusement exposés malgré les équipements de protection, a renforcé le doute de

la communauté scientifique sur ces produits.

Ceci étant posé, le fort engouement pour l'alimentation biologique est pour les écologistes un marqueur intéressant de la progression de nos idées : un mode de production sain pour la planète et pour l'agriculteur, un modèle sensément plus vertueux en termes de transport, si l'on respecte la saisonnalité et l'aspect local, et , au bout du compte, une alimentation moins chargée en résidus de pesticides, et donc un risque plus modéré de développer certaines pathologies.

Mais derrière cette évidence, plusieurs questions restent en suspend...

Une fracture écologique

A l'heure actuelle, l'écart entre le panier moyen de type standard, et le même en version bio est de 30 %, pouvant aller jusqu'à 75% (3).

Sachant que l'alimentation est un des premiers postes contraints d'un ménage (4), il est

aisé de comprendre que les foyers à faibles revenus se tournent vers des produits dit « conventionnels », voire « hard discount »

Force est de constater, lors des derniers scrutins (élections européennes et municipales) que la percée des écologistes, notable, n'est pas homogène sur le plan sociodémographique. D'une part, elle intéresse plus volontiers les ménages se situant au-dessus du salaire médian, et d'autre part elle concerne plus les grandes villes et métropoles que les territoires ruraux ou les villes moyennes.

Au seuil des prochains grands scrutins locaux (départementaux et régionaux) et à moins de deux ans des élections présidentielles, nous proposons de nous arrêter sur cette question : que faire pour être audible auprès des ménages modestes concernant leur transition écologique au quotidien, et surtout la rendre possible. Car il n'est pas envisageable de soutenir des idées qui porteraient en leur sein une fracture écologique et sociale.

La transition écologique, plusieurs postes pour les ménages

La transition alimentaire pèse lourd sur les ménages, mais...

A l'échelle d'un ménage, la transition écologique commence souvent par la mise en œuvre d'une transition alimentaire. Consommation locale, alimentation bio ou issue de cultures responsables sont un vecteur probable de meilleure santé et possiblement d'un meilleur équilibre alimentaire global (la qualité des produits à bas prix « hard discount » étant souvent médiocre car plus salés, sucrés et majorés d'additifs) donc beaucoup plus à risques (5).

En ce sens, il est intéressant de noter un effort des instances officielles (Santé Publique France (6)) qui ont récemment revue les recommandations nutritionnelles « officielles », les rendant plus proches de celles émises il y a plus de vingt ans par des médecins et des naturopathes , alors qualifiés de





C'est donc bien sur une vision à long terme que s'appuie le désir de changement.

Et donc, consubstantiellement, à sortir d'une logique de survie à court terme (« comment vais-je remplir le réfrigérateur demain ? ») pour se projeter dans une vision à moyen ou long terme (« ce que nous mangeons aujourd'hui fera de nous des personnes en bonne santé dans vingt ans »). Il faut donc créer des modèles d'écologie inventive, conviviale et accessible pour tout.es.

marginaux (diminution des produits laitiers, diminution de la part des produits carnés, à la fois mauvais pour la santé et pour l'environnement – référence notamment aux émissions de gaz à effet de serre -) ainsi que des produits ultra-transformés, plus chers et nutritionnellement mauvais car excessivement « assaisonnés » d'additifs. En ce sens, il est donc possible de composer une assiette bio ou raisonnée, en faisant la part belle aux produits à coût plus faible (légumineuses, céréales, légumes...) et diminuer les produits à coûts plus élevés (viandes, produits transformés).

Ceci étant, cette logique se heurte à deux problèmes majeurs : le réinvestissement du temps passé en cuisine, lui-même corrélé au temps passé au travail et dans les transports, ainsi que l'appropriation par les personnes en situation de précarité, de la notion de prévention primaire sur le long terme.

En effet, la transition éco-responsable d'un foyer est liée à la projection dans le futur, tant sur le plan personnel que sur le plan collectif.

La transition écologique implique une vision à moyen et à long terme

Comme nous l'avons vu, même si les études sont assez contradictoires et parfois discutables sur un plan méthodologique, des indices probants montrent que l'ingestion régulière d'additifs alimentaires et de résidus de pesticides tend à favoriser l'apparition de pathologies, notamment par un effet cumulatif (dose totale reçue dans une vie), que par un effet de potentialisation croisée (mélange de plusieurs produits toxiques par une même personne).

Autre vecteur important, la consommation durable, le recyclage des déchets et l'utilisation de produits manufacturés éco-responsable font partie intégrante d'un modèle social allant vers une transition écologique, avec un impact sur la pollution et l'émission de CO2.

En effet, nombre de produits de consommation courante sont de véritable vecteur de pollution : produits sur-emballés, produits ayant un bilan carbone élevé (fruits exotiques), produits sur-transformés.

L'écologie sociale et solidaire propose bien des modèles de changement

Pour autant, nous sommes persuadés que des leviers d'actions existent et que des politiques publiques volontaristes peuvent soutenir un changement sur le long terme.

Le chèque bio, un premier pas

En premier lieu, offrir une « mise de départ » aux ménages modestes pourrait-être un premier levier. Cela permettrait à chaque famille de disposer d'un revenu minimal, lui permettant d'accéder, pour ses besoins alimentaires, à des commerçants vendant des produits biologiques et responsables. Ainsi, ces chèques seraient utilisables dans les AMAP et dans les magasins biologiques s'étant engagés à respecter une charte (circuit court, rémunération juste des producteurs locaux...). Pour aller dans le sens d'un changement d'habitudes alimentaires, ces chèques seraient utilisables pour l'achat de produits répondant

Dans le même esprit, la réhabilitation des jardins partagés pourrait être un deuxième moyen mis en œuvre par les collectivités locales pour

permettre aux familles de se réapproprier l'espace que représente le potager pour (re)découvrir la base de l'alimentation biologique, à savoir les fruits et les légumes. Parallèlement, il ne serait pas inutile de généraliser les jardins développés par certaines écoles, qui permettent aux enfants, notamment citadin, de découvrir

Le revenu universel, encore lui ?

Evidemment, et la crise sanitaire nous l'a démontré, le Revenu Universel d'existence est un moyen fort pour les citoyens de choisir leur mode de vie et de s'écarter d'un déterminisme social encore prégnant. Il est loisible de penser qu'une personne assurant seule la charge d'un ménage, le plus souvent une femme, avec un emploi précaire et / ou en horaires décalés, n'aura pas le même temps ni la même charge cognitive qu'une personne aisée qui a la possibilité de moduler ses horaires, voire de se faire aider dans un certains nombres de tâches domestiques. Il nous paraît central de remettre dans les discussions sur l'écologie, si elle se veut sociale et solidaire, cette idée avant-gardiste que Benoît Hamon, candidat des écologistes et des socialistes, avait mis au centre de son programme aux dernières élections présidentielles. Si son

audace politique ne lui a pas permis de gagner, elle a (re)mis ce dispositif au centre des questionnements politiques, et c'est heureux (7/8/9).

Les tiers lieux, ou la réinvention du lien social

Enfin, et c'est peut-être le plus important, il nous semble important de recréer des espaces conviviaux, de type tiers-lieux, ayant pour vocation de permettre des moments de partage, autour de la préparation des repas et la remise de la cuisine au centre de la vie sociale, de la vie de quartier et bien sûr de la vie familiale. Ces espaces, créés dans le respect des normes en vigueur, pourrait servir à passer des moments d'échanges et de création culinaire avec des produits locaux, biologiques et de saison. Plusieurs modèles existent déjà, et il ne s'agit, encore et toujours, que de volontarisme pour transformer l'utopie en réalité (10).

Ces lieux, outre l'aspect culinaire, pourraient receler en leur sein des « ressourceries » solidaires, à l'impact positif pour l'environnement, mais aussi des possibilités d'échanges de services.

Comme nous l'avons vu, une écologie intuitive, sociale, solidaire et impliquante est

possible. Elle aurait non seulement des effets positifs sur la santé, en réduisant les facteurs de risques, mais aussi sur l'environnement et la protection du vivant, et donc pour les générations futures. Mais aussi, et surtout, elle referait passer l'humain, cet être social, au centre de la politique des territoires, en devenant une écologie inter-sectionnelle. Le pari est osé. La tâche est immense, ce n'est pas la voie de la facilité. Un immense travail de conviction reste à faire. Cela peut faire peur. Mais, comme le disait Marc Twain, ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait...

Alexandre Pothain

- (1) https://www.francetvinfo.fr/monde/envir/onnement/pesticides/pesticide-la-martinique-empoisonnee-par-le-chlordecone_3620085.html
- (2) https://www.francetvinfo.fr/sante/des-detergents-et-pesticides-responsables-de-malformations-genitales-chez-les-garcons_937429.html
- (3) <https://www.ouest-france.fr/economie/consommation/le-prix-moyen-en-bio-est-75-plus-eleve-qu-en-conventionnel-selon-une-etude-6826646>
- (4) <https://www.economie.gouv.fr/facileco/consommation-des-menages>
- (5) <https://www.quechoisir.org/actualite-additifs-alimentaires-mais-que-font-les-industriels-n59905/>
- (6) <https://www.santepubliquefrance.fr/pr/esse/2019/sante-publique-france-presente-les-nouvelles-recommandations-sur-l-alimentation-l-activite-physique-et-la-sedentarite>
- (7) <https://www.sudouest.fr/2020/10/08/gironde-plus-que-jamais-le-revenu-universel-est-essentiel-selon-le-president-du-departement-jean-luc-gleyze-7937806-2780.php>
- (8) <https://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/la-ldh-organise-une-journee-pour-evoquer-le-revenu-universel-d-activite-08-10-2020-12633920.php>
- (9) Benoît Hamon, Ce qu'il faut de courage. Plaidoyer pour le revenu universel, éditions équateurs
- (10) https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2019/07/02/les-tiers-lieux-culinaires-des-tables-savoureuses-ecolos-et-humanistes_5484387_4497319.html



Une revue différente pour nourrir l'espoir de couleurs

Le manifeste de Lectures En Transitions

L'ultralibéralisme destructeur, radical et pollueur, le nationalisme assumé ou rampant, l'individualisme matérialiste et désocialisant sont aujourd'hui dominants dans notre société ou en passe de le devenir.

Cette réalité et ces perspectives sont la conséquence d'un abandon supposé de la bataille culturelle par l'écologie politique et la gauche dans leur ensemble, une démission présumée privant d'une aspiration partagée à des jours meilleurs les citoyens, le monde associatif, l'éducation populaire, la mutualité, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que le mouvement social.

C'est en fait le silence sur certains thèmes fondamentaux et le manque d'audibilité des vrais progressistes sur les autres sujets, mais aussi la concurrence électorale permanente, qui ont plongé l'espoir en pleine léthargie, dans un presque-vide idéologique bien plus triste que des murs blancs ...

Mais nous ne nous résignons pas à laisser perdurer cette situation ! A l'aune des multiples appels qui fleurissent depuis plusieurs mois (Ensemble sur nos Territoires, Le Big-Bang social et écologique, Convergeons !, Gauche : un sursaut nécessaire, Uni-Terre, Vers un front populaire et écologique, Le Conseil National de la Nouvelle Résistance, ou encore L'Initiative Commune) au regard des victoires récentes aux élections municipales, face au travail accompli humblement par chacun pour sortir de l'ornière idéologique, nous constatons que l'envie de se réunir, de réfléchir ensemble et d'être collectivement entendus est largement partagée.

Afin que cette dynamique ne soit pas dévoyée par un poker menteur d'égos en vue de l'élection présidentielle ou parasitée par les élections régionales et départementales, nous voulons systématiquement privilégier les principes, les valeurs, les idées et les exemples pour redonner des couleurs aux jours heureux.

Sans être naïfs, nous refusons de penser que l'échec du rassemblement est inéluctable. Pour cela, nous adoptons une démarche trans-partisane ou plutôt a-partisane qui entend faire cohabiter des engagements différents mais complémentaires, ceci afin de participer sur le fond, par l'exemple avec la mise en valeur d'actions innovantes et par un regard parfois décalé à cette grande idée d'un futur désirable bâti à mille mains.

Nous pensons qu'il faut décompartmenter le camp des transitions écologiques, solidaires, démocratiques et humanistes pour unir une majorité sociale dans le camp des changements ! Pour y arriver, nous misons sur la discussion libre et franche entre toutes celles et tous ceux qui s'engagent, sur l'échange sans réserve ni a priori, ni tabous, sur la réappropriation de thèmes trop souvent négligés ou abandonnés,

sur des formats d'articles loin des diktats de l'urgence et de l'information jetable, sur une revue gratuite et dématérialisée dans laquelle tous les articles sont diffusables et reproductibles librement par celles et ceux qui le souhaitent.

Nous ramenons nos fraises avec la banane, nous sommes des verts-pasteques, nous sommes la gauche framboise et tout le verger bio du progrès démocratique, écologique et social. Nous sommes des citoyens prêts à réfléchir et à donner à réfléchir. Nous sommes là parce que la question de la transformation radicale de notre pays et notre modèle de société est sérieuse, et nous l'aborderons avec rigueur sans pour autant nous prendre au sérieux. Nos pages sont un espace d'expression libre et nécessaire inédit, et c'est le vôtre !

Lectures En Transitions ne sera pas une revue de plus, mais un rendez-vous autrement pour nourrir l'espoir de couleurs.

La Rédaction de LeT

Pour recevoir la revue ou y contribuer

Envoyez nous un mail à l'adresse lecturesentransitions@ecomail.fr

Inscrivez-vous sur à l'adresse : <https://framaforms.org/contact-et-inscriptions-a-lectures-en-transitions-1598364217>



18 mois pour construire demain : Et si c'était possible ?

L'épidémie de COVID19, par son ampleur et par la chape de plomb anxiogène qu'elle déploie, a semé davantage de violence au contexte de crise écologique, sociale et démocratique que nous vivons. Le tableau actuel n'était déjà pas des plus réjouissants que s'y ajoute la discorde nationale autour des séparatismes, du terrorisme et de la Laïcité. Comment envisager pire horizon ?

[Sa] petite entreprise connaît pas [les] crise[s]

L'ultralibéralisme hégémonique n'est plus qu'un mort en sursis, mais aussi le responsable de drames humains liés à la précarité et à l'exclusion qu'il génère, de dommages environnementaux irréparables au nom de la croissance et du profit, de confiscations répétées de la Démocratie par sa préférence intrinsèque des intérêts particuliers sur l'intérêt général.

Bien que moribond, il poursuit son funeste festin en se nourrissant des cadavres qu'il abandonne sur le bord de la route. Les pauvres, les écosystèmes, les défenseurs des libertés n'auront jamais pour la main invisible jamais droit à la même prévenance que les actionnaires rétribués à la sueur des enfants, les profits juste pour le profit et les contrats juteux avec telle ou telle junte militaire. En France, le Président de la République, le gouvernement et la majorité parlementaire semblent rejouer la fable des trois singes, ce trio qui ne voit rien, qui n'entend rien et qui ne dit rien.

Sauf qu'ils parlent : ils parlent pour stigmatiser, ils parlent par injonctions à défaut de convaincre, ils parlent pour se persuader de la réussite d'une politique qui fait progresser les inégalités, qui préfère l'argent

roi à la Nature, à l'Education comme à la Santé, qui ignore sciemment le mal-être grandissant des classes moyennes et des classes populaires.

Ils voyagent en solitaires

Mais, constatant la progression de l'individualisme ainsi que des replis sociaux, identitaires et communautaristes, peut-on encore parler de classes sociales ? Il reste dans notre pays quelques heureux parmi les plus riches des plus riches, des brimés par le déclassement parmi les classes moyennes supérieures, des effrayés par le spectre de la précarité chez les classes moyennes inférieures et des désespérés dans la masse croissante des pauvres, des précaires et des exclus. Et tant de personnes déboussolées, sans repère ni horizon.

Des murs s'érigent entre catégories sociales et entre les individus, chacune et chacun désignant les autres comme un peu responsables du marasme puisque c'est ce que sous-entend en filigrane un pouvoir qui mise sur la division afin d'éviter qu'une opposition structurée ne porte une alternative et ne bouleverse les paradigmes libéraux.

Si les conditions sanitaires et les mesures sécuritaires ne facilitent pas la contestation, l'insécurité économique bâillonne aussi nombre de citoyens. Le débat public, tendu à outrance, ne permet plus la confrontation d'idées et fabrique de la déception envers ceux qui espèrent une autre voie. La cohorte des résignés fait des émules jour après jour, faisant monter la colère intérieure qui habite ceux qui pensent n'avoir plus rien à perdre.

Une société dans laquelle on ne s'entend, ni on ne s'écoute, est-elle encore une société ?

On écrit sur les murs la force de nos rêves

Comment écrire, adopter et faire vivre un contrat social si chacun se renferme dans son silo ? A défaut d'y graver des espoirs vains faute d'être défendus, il est temps de faire tomber les murs.

De nombreuses initiatives prêchent le rassemblement de l'écologie politique, de la gauche, du mouvement social, des collectifs citoyens et du monde associatif afin de constituer une nouvelle majorité sociale en France. Ce serait positif si l'on avançait sur des principes et valeurs partagés, sur la manière d'avancer, sur des propositions concrètes. Les bonnes intentions ne nous délivreront pas de la fatalité d'un second tour Macron-Le Pen en 2022, elles ne feront pas émerger l'alternative à la ségrégation sociale triomphante, à l'écocide organisé et au nationalisme affirmé.

Le temps des imprécations est terminé, il faut entrer dans les phases concrètes. Puisque la plupart des appels émergents, les principaux mouvements et les quelques candidats potentiels conviennent que l'on peut s'accorder sur 90 % des sujets, c'est donc possible de travailler à la réalisation de transitions écologiques, solidaires et démocratiques.

Ce projet commun, il faut le co-construire : quand arrête-t-on la méthode et le calendrier ? Le reste, c'est du calcul inopportun face à la responsabilité qui nous incombe à moins de deux ans de l'élection présidentielle. Abandonnons les conduites d'échec claniques, si nous voulons nous donner les moyens d'être au rendez-vous. Brisons ensemble les carcans, soyons libres de construire demain !